



# Rapport Initial sur l'Évaluation du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE

9 septembre 2022 ; Révisé le 7 décembre 2022

Emilie Bagby, Nick Burnett, Gray Collins et Arjun Upadhyay

---

**Cette page a été laissée vierge pour la copie recto-verso.**

# Rapport Initial sur l'Évaluation du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE

**9 septembre 2022 ; Révisé le 7 décembre 2022**

Emilie Bagby, Nick Burnett, Gray Collins, et Arjun Upadhyay

---

**Soumis à :**

Partenariat Mondial pour l'Éducation  
La Banque Mondiale  
1818 H Street, NW  
Washington, DC 20433  
Attention : Anne Guison-Dowdy

**Soumis par :**

Mathematica  
505 14th Street, Suite 800  
Oakland, CA 94612-1475  
Téléphone : (510) 830-3700  
Fax : (510) 830-3701

**Sous-traitant :**

Results for Development Institute

**Cette page a été laissée vierge pour la copie recto-verso.**

## Contenu

Liste des acronymes .....	vi
I. Introduction .....	1
A. Contexte: le Fonds à Effet Multiplicateur (MLT) du GPE .....	1
B. Contexte de l'Évaluation du Fonds à Effet Multiplicateur .....	2
C. Objectifs de cette Évaluation .....	3
II. Financement et Fonds à Effet Multiplicateur .....	4
III. Méthodologie .....	5
A. Questions de Recherche .....	5
B. Approche de l'Évaluation .....	9
C. Sources de données et méthodes de collecte de données .....	9
D. Approche de l'Analyse .....	19
E. Rapports et dissémination .....	20
F. Défis et solutions anticipés .....	21
IV. Calendrier de travail .....	22
References .....	25
Annexe A : Matrice de l'Évaluation .....	A.1
Annexe B : Résumé des documents à examiner .....	B.1
Annexe C : Table des matières du rapport d'évaluation .....	C.1

## Tableaux

Tableau III.1. Résumé des sources de données par question de recherche .....	10
Tableau III.2. Description de l'échantillon EIC du pays .....	16
Tableau III.3. Résumé des thèmes centraux par type de répondant .....	18
Tableau IV.1. Calendrier de travail .....	23
Tableau B.1. Description des documents à examiner .....	B.1

## Liste des acronymes

<b>AC</b>	Agent de Coordination
<b>COF</b>	Co-financeur
<b>MFD</b>	Matrice de financement domestique
<b>EOI</b>	Manifestation d'Intérêt
<b>PSE</b>	Plan Sectoriel de l'Éducation
<b>ESPIG</b>	Financement pour la mise en œuvre du programme du secteur de l'éducation
<b>FMR</b>	Pré -requis du modèle de financement [matrice]
<b>AP</b>	Agent Partenaire
<b>GEA</b>	Accélérateur de l'Éducation des Filles
<b>GOVT</b>	Gouvernement
<b>GPE</b>	Partenariat Mondial pour l'Éducation
<b>ICR</b>	Rapport sur, l'Achèvement de la Mise en Œuvre et les Résultats
<b>ISR</b>	Rapport sur l'état de la mise en œuvre & des résultats
<b>GCTI</b>	Groupe consultatif technique indépendant
<b>EIC</b>	Entretien avec des Informateurs Clés
<b>GLE</b>	Groupe Local de Partenaires de l'Éducation
<b>MLT</b>	Fonds à Effet Multiplicateur du GPE
<b>DEP</b>	Document d'évaluation du programme
<b>CPIA</b>	Comité sur la Politique, l'Impact et l'Apprentissage
<b>RAQ</b>	Rapport d'Assurance Qualité
<b>SCG</b>	Financement pour la capacité du système
<b>STG</b>	Financement pour la transformation du système

### I. Introduction

Le Secrétariat du Partenariat Mondial pour l'Éducation (GPE) a chargé Mathematica et son partenaire, Results for Development, de réaliser une évaluation du Fonds à Effet Multiplicateur (MLT) du GPE. Ce document présente la conception de l'évaluation. Nous commençons par des informations générales importantes sur le Fonds à Effet Multiplicateur, son processus opérationnel et le contexte de cette évaluation. Ensuite, nous décrivons les objectifs de cette évaluation et les questions auxquelles elle cherchera à répondre. Ensuite, nous décrivons l'approche de l'évaluation et nos plans pour la collecte des données, l'analyse des données, le rapport et la dissémination. Nous concluons en présentant le calendrier de l'évaluation et en décrivant certains des défis auxquels nous nous attendons et nos plans pour les relever.

#### A. Contexte : le Fonds à Effet Multiplicateur (MLT) du GPE

Le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE, qui a commencé à fonctionner en juin 2017, est une modalité de financement innovante qui incite les gouvernements des pays à revenu faible et intermédiaire et les codonateurs externes à augmenter les investissements dans l'éducation (Khanduja et Pandey 2021). Il fournit des subventions à hauteur des financements et/ou des enveloppes de prêts concessionnels et mixtes reçues par un pays de la part de banques ou d'organisations multilatérales de développement, de donateurs bilatéraux et d'autres bailleurs de fonds selon un ratio de 1:3 (c'est-à-dire que pour chaque 3 \$ de cofinancement qu'un pays obtient de ces sources, il débloque 1 \$ du Fonds à Effet Multiplicateur) ; pour le secteur privé et les fondations spécifiquement, ce ratio est de 1:1 depuis le début du nouveau modèle opérationnel (GPE 2025) en 2021 (Partenariat Mondial pour l'Éducation 2021a). Depuis 2021, tous les pays éligibles au GPE peuvent accéder à des fonds à hauteur des allocations maximales du Fonds à Effet Multiplicateur fixées par le GPE pour chaque pays, qui vont de 5 à 50 millions de dollars en fonction de la taille du système éducatif du pays (Partenariat Mondial pour l'Éducation 2022a). Depuis l'octroi des premiers financements du Fonds à Effet Multiplicateur en 2018, le GPE a accordé 458 millions de dollars de financements du Fonds à Effet Multiplicateur, associées à une mobilisation de plus de 1,9 milliard de dollars de cofinancement, à 39 pays (Partenariat Mondial pour l'Éducation 2022b).

Dans le cadre de la stratégie GPE 2025, opérationnelle depuis 2021, pour obtenir une allocation du Fonds à Effet Multiplicateur, les pays soumettent une Manifestation d'Intérêt (EI) fournissant des détails sur le cofinancement obtenu et son alignement avec les domaines d'intervention identifiés dans le pacte de partenariat qui ciblent les goulots d'étranglement dans les systèmes éducatifs en vue de soutenir la transformation du système. Pour les pays qui n'ont pas de pacte de partenariat en place, l'alignement peut se faire sur la base d'un document de planification national tel que le plan sectoriel de l'éducation du pays. Dans tous les cas, le processus de Manifestation d'Intérêt est un processus transparent et ouvert, entrepris sous la direction du pays, en étroite consultation avec le Groupe Local de Partenaires de l'Éducation et avec son approbation. En particulier, la manifestation d'intérêt montre que le cofinancement est *supplémentaire* (il n'aurait probablement pas été investi dans l'éducation en l'absence du Fonds à Effet Multiplicateur ou mobilisé aussi rapidement), montre les *engagements de cofinancement* (le cofinancement utilise la même modalité et cible les mêmes programmes et priorités que l'ensemble du financement du Fonds à Effet Multiplicateur et du GPE) et, le cas échéant dans le cas de prêts, encourt une *dette durable* (répondant aux critères de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire international) (Partenariat Mondial pour l'Éducation 2021a).

Selon le site Web du Partenariat Mondial pour l'Éducation (2022b), le modèle GPE 2025, qui a remplacé le modèle GPE 2020 en 2021, a mis à jour le processus et les exigences du Fonds à Effet Multiplicateur de manière substantielle : Tout d'abord, afin d'encourager des investissements supplémentaires dans l'éducation de la part du monde des affaires et des fondations privées, le GPE a institué le programme GPE Match, qui a amélioré le ratio de cofinancement du Fonds à Effet Multiplicateur à 1:1 (soit une correspondance de 100 %) pour le monde des affaires et les fondations privées. Deuxièmement, afin de fournir un cadre d'évaluation des manifestations d'intérêt plus " nuancé et spécifique au contexte ", le GPE a étendu ses exigences au niveau sectoriel pour accéder au Fonds à Effet Multiplicateur de trois à quatre domaines : (1) équité, efficacité et volume du financement national ; (2) planification, politique et suivi sectoriels ; (3) données et preuves ; et (4) coordination sectorielle.<sup>1</sup> En outre, dans le cadre du nouveau modèle opérationnel, le GPE exige désormais que tous les pays participants qui sollicitent des financements autres que le Fonds à Effet Multiplicateur produisent un pacte de partenariat (ce qui est encouragé mais pas exigé lorsque les pays ne sollicitent que le Fonds à Effet Multiplicateur ou le sollicitent avant d'autres financements du GPE), qui articule les objectifs communs et fournit une analyse importante du contexte éducatif local. D'autre part, les exigences relatives au décaissement des financements en fonction des résultats ont été mises à jour.<sup>2</sup>

### B. Contexte de l'Évaluation du Fonds à Effet Multiplicateur

Entre 2020 et 2021, une évaluation interne du Fonds à Effet Multiplicateur a été menée en réponse à la demande du Conseil d'Administration du GPE à la Commission des Finances et des Risques en septembre 2020 " pour faire une évaluation objective sur les preuves du succès du Fonds à Effet Multiplicateur à ce jour " (Khanduja et Pandey 2021). L'évaluation interne a cherché à estimer le complémentarité du Fonds à Effet Multiplicateur tant sur le plan financier (s'il a réussi à mobiliser des investissements éducatifs plus importants ou accélérés) que sur le plan politique (défini dans l'évaluation interne comme son "impact sur le développement" des projets qu'il a soutenus). Cette évaluation interne s'est appuyée sur une analyse rapide préalable du déploiement du Fonds à Effet Multiplicateur menée en interne par le GPE en 2018 (Partenariat Mondial pour l'Éducation, 2018), qui a d'abord abordé le complémentarité des politiques dans le contexte du Fonds à Effet Multiplicateur. En outre, la revue interne de 2021 a évalué l'ensemble du processus du Fonds à Effet Multiplicateur en examinant la clarté de ses directives, la faisabilité de ses exigences et le niveau des coûts de transaction encourus par les partenaires nationaux.

S'appuyant sur des données tirées d'une étude documentaire des documents de financement et des évaluations du Secrétariat, ainsi que sur les commentaires recueillis lors d'entretiens avec les principales parties prenantes, l'évaluation interne a conclu que le Fond

s à Effet Multiplicateur avait un effet positif sur le complémentarité financière et politique, mais qu'il pouvait également imposer des coûts de transaction importants (bien que variant d'un pays à l'autre) à ses

---

"Le formulaire de manifestation d'intérêt demande désormais aux pays candidats de préciser les domaines d'intervention programmatiques du pacte de partenariat que le financement et le cofinancement du Fonds à Effet Multiplicateur soutiendront, ainsi que les sous-secteurs prioritaires du GPE (pré -scolaire, primaire, moyen secondaire et secondaire) qui recevront des investissements ("Manifestation d'Intérêt pour accéder au Fonds à Effet Multiplicateur du GPE - Projet").

<sup>2</sup> Dans le cadre du modèle 2020, un minimum de 70 % de l'allocation du Fonds à Effet Multiplicateur GPE est fixe (basé sur les exigences) tandis qu'un maximum de 30 % était variable (basé sur les incitations). La partie variable était accessible par le respect d'indicateurs axés sur les résultats dans trois domaines d'intervention : efficacité, équité et apprentissage. Dans le cadre du modèle 2025, il n'est pas nécessaire de prévoir une composante de financement basée sur les résultats. La composante variable peut aller de 0 à 40 pour cent, et si elle est utilisée, un seul des quatre indicateurs est requis.



candidats, sous la forme de délais d'attente plus longs que la moyenne et d'exigences difficiles à prouver, en particulier l'exigence de complémentarité financière pour les petits pays et/ou les pays saturés de donateurs. Plusieurs recommandations clés ont été formulées, notamment (1) la simplification et la clarification des exigences relatives à la manifestation d'intérêt et à la demande, (2) l'étude des moyens d'aider les pays à remplir les conditions d'accès au Fonds à Effet Multiplicateur en tenant compte du potentiel de complémentarité politique, en particulier dans les cas où il est difficile de prouver la complémentarité financière, et (3) la réduction des délais de traitement et le renforcement de l'inclusion et de l'équité dans le dialogue avec les parties prenantes locales.

### C. Objectifs de cette Évaluation

L'objectif principal de cette évaluation est d'informer l'approche du mécanisme de financement du Fonds à Effet Multiplicateur dans le cadre du modèle GPE 2025. À cette fin, en utilisant des données qualitatives et quantitatives actualisées provenant de pays supplémentaires, y compris ceux qui ont reçu des subventions du Fonds à Effet Multiplicateur dans le cadre du modèle GPE 2025, nous réévaluerons l'efficacité du Fonds à Effet Multiplicateur dans la promotion de la complémentarité financière et politique en débloquant un cofinancement nouveau et supplémentaire ou accéléré, en alignant les priorités du pays et du GPE, en harmonisant le cofinancement, en favorisant la viabilité de la dette, en améliorant le dialogue sectoriel et en donnant la priorité à l'égalité des sexes. Nous évaluerons également le processus du Fonds à Effet Multiplicateur afin de déterminer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations présentées dans la revue interne de 2021, notamment en ce qui concerne les coûts de transaction et l'inclusivité, et nous fournirons des recommandations pour une amélioration potentielle. Nous préparerons un rapport sur les résultats finaux de l'évaluation qui répondra à ces questions, avec le Secrétariat et le Conseil d'administration du GPE comme principal destinataire.

### II. Financement et Fonds à Effet Multiplicateur

Sur l'ensemble de l'aide bilatérale allouée à l'éducation de base de 2017 à 2019, 12 % ont transité par le GPE, soit plus que les 8 % acheminés par les gouvernements bénéficiaires eux-mêmes (Rapport mondial de suivi de l'éducation 2021). Le GPE est cependant un acteur important dans le paysage du financement de l'éducation, car il s'agit de la seule agence multilatérale (autre que Education Cannot Wait, un fond mondial pour l'éducation en situation d'urgence beaucoup plus petit) qui s'occupe exclusivement d'éducation, et parce que l'aide multilatérale représente une part croissante de l'aide à l'éducation, étant donné que l'aide bilatérale diminue avec le Covid, la guerre en Ukraine, et le changement des priorités parmi les gouvernements donateurs, en particulier vers le changement climatique et la santé, sans oublier que les dépenses nationales pour l'éducation ont également diminué en raison du Covid (Education Finance Watch 2022).

Le GPE présente également certains traits distinctifs :

- Des priorités spécifiques (par exemple, un accent sur le genre et l'équité)
- L'accent mis sur une large appropriation et un dialogue inclusif sur la politique du secteur de l'éducation par le biais des groupes locaux de partenaires de l'éducation (GLE) (comprenant des représentants des gouvernements, des donateurs et de la société civile).
- Une modalité de mise en œuvre très inhabituelle selon laquelle ses financements sont gérées par d'autres donateurs agissant en tant qu'agents partenaires de financement (principalement la Banque Mondiale et l'UNICEF, mais aussi d'autres).
- Une orientation spécifique vers les résultats, selon laquelle 30 % du montant des financements, y compris les financements du Fonds à Effet Multiplicateur (dans le modèle précédent), sont déboursés en fonction de la réalisation d'indicateurs spécifiques d'éducation.

Malgré ces éléments uniques concernant le GPE, l'évaluation du Fonds à Effet Multiplicateur peut s'appuyer sur plusieurs corpus de littérature. Premièrement, il existe des fonds à effet multiplicateur multilatéraux dans d'autres secteurs, notamment pour la santé et le changement climatique, même s'ils présentent des caractéristiques quelque peu différentes. Par exemple, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a un fonds à effet multiplicateur qui est déclenché non pas par une augmentation du cofinancement externe, mais par une augmentation des dépenses nationales pour ces priorités sanitaires. Deuxièmement, la littérature sur les financements mixtes est pertinente pour la question du complémentarité y compris quand et si elle doit être évaluée ex ante, ex post, et les deux (voir, par exemple, Andersen et al. 2021), tout comme les définitions plus larges du complémentarité financière utilisées par d'autres agences multilatérales (voir le document interne du GPE, " Analysis of Roll-Out and Benchmarking Exercise ", 2021). Troisièmement, le concept de finance d'appariement, y compris l'utilisation de différents ratios d'appariement, est également utilisé dans le domaine des dons caritatifs, et sa littérature peut également avoir une certaine applicabilité potentielle (voir, par exemple, Karlan et List 2007).

## III. Méthodologie

### A. Questions de Recherche

Les questions de recherche que nous proposons sont basées sur celles des termes de référence avec quelques modifications :

#### Thème 1 : Complémentarité financière

1. Le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE permet-il de débloquer des financements nouveaux, supplémentaires ou accélérés ?
  - a) Dans quelle mesure le cofinancement provient-il de nouveaux donateurs qui n'opéraient pas dans le secteur de l'éducation ou dans le pays avant le financement du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE ?
  - b) Dans quelle mesure le cofinancement des donateurs dépend-il du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE (quelle est la probabilité que le financement aurait été annoncé, convenu et engagé indépendamment du Fonds à Effet Multiplicateur) ?
  - c) Si le donateur a opéré dans le pays, dans quelle mesure le cofinancement est-il redistribué d'un secteur non éducatif vers le secteur de l'éducation dans les pays ayant reçu un financement en raison du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE ?
  - d) Si le donateur a opéré dans le pays, dans quelle mesure le cofinancement est-il réaffecté de l'enseignement supérieur au sous-secteur primaire et secondaire dans les pays ayant reçu un financement en raison du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE ?
  - e) Dans quelle mesure le cofinancement des donateurs existants est-il nouveau ?
  - f) Dans quelle mesure le cofinancement (engagements) est-il mobilisé plus rapidement grâce au Fonds à Effet Multiplicateur du GPE ?
  - g) Quelle est la nature de l'effet de levier ? En d'autres termes, le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE a-t-il eu un effet de levier sur les "financements nouveaux et supplémentaires/accélérés" ou les financements ont-ils eu un effet de levier sur le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE dans tous les cas ?
2. Quel est le volume du cofinancement obtenu, et dans quelle mesure s'harmonise-t-il avec le programme du GPE soutenu par le Fonds à Effet Multiplicateur et la modalité de financement<sup>3</sup>?
  - a) Quel est le volume du cofinancement nouveau et complémentaire/accéléré ?
  - b) Dans quelle mesure le cofinancement est-il harmonisé avec le programme soutenu par le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE et la modalité de financement ?
  - c) Quelle proportion du cofinancement a été déboursée comme prévu (en termes de modalité, d'objectif, de bénéficiaires et de calendrier convenus) ?

---

<sup>3</sup> Les partenaires investissent soit dans des projets autonomes, soit aux côtés des financements du GPE dans le même programme. La première approche est le "financement parallèle", tandis que la seconde est le "cofinancement". Le Secrétariat recherche des preuves de cofinancement dans la manifestation d'intérêt et en assure le suivi tout au long de la préparation du programme. Si le cofinancement ne peut être fourni que sous forme de financement parallèle, la manifestation d'intérêt doit expliquer pourquoi cette modalité distincte est nécessaire et comment elle est alignée sur le financement du GPE.

3. Les processus du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE, y compris les deux modèles mais particulièrement dans le cadre du nouveau modèle opérationnel, semblent-ils susceptibles de garantir que le niveau de la dette encourue par le cofinancement (le cas échéant) est gérable pour le pays ?
  - a) Quelle est la part du cofinancement du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE sous forme de prêts concessionnels ? Quelle est la part sous forme d'autres prêts ?
  - b) Dans quelle mesure les prêts de cofinancement sont-ils conformes aux termes de la politique de limitation de la dette (PLD) du FMI et de la politique d'emprunt non concessionnelle (PENC) du Groupe de la Banque mondiale ?<sup>4</sup>

### Thème 2 : Additionnalité politique

4. Les financements du multiplicateur GPE et leur cofinancement sont-ils alignés sur les priorités sectorielles définies par le pacte de partenariat (pour les pays du GPE 2025 qui en ont créé un) et par le Plan Sectoriel de l'Éducation (PSE) (pour ceux qui n'ont pas de pacte de partenariat) ? Le financement contribue-t-il à la transformation du système ?
  - a) Dans quelle mesure le financement et le cofinancement du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE sont-ils alignés sur les priorités sectorielles définies (pacte de partenariat et/ou plan sectoriel de l'éducation) ?
  - b) Le financement porte-t-il sur les facteurs favorables (tels que définis par le GPE 2025) à la transformation du système ?<sup>5</sup>
  - c) Dans quelle mesure le cofinancement cible-t-il les sous-secteurs prioritaires du GPE selon ses anciens et actuels plans stratégiques (GPE 2020 et GPE 2025) ?<sup>6</sup>
  - d) Quelles sont les façons pertinentes de définir l'"additionnalité des politiques" dans le contexte du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE ? Sur cette base, quelle a été la complémentarité politique du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE depuis sa création ?
  - e) Le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE apporte-t-il une autre valeur ajoutée ? Dans quelle mesure les codonateurs reçoivent-ils des avantages non financiers directs ou indirects (par exemple, un siège à la table, une amélioration du réseautage, une influence accrue sur le pays) grâce au Fonds à Effet Multiplicateur du GPE ?
5. Le processus de financement du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE soutient-il un dialogue sectoriel inclusif concernant les priorités au niveau national ?
  - a) Dans quelle mesure le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE a-t-il facilité la participation aux mécanismes de coordination nationale (tels que le GLE) du cofinancement, du secteur privé, des OSC, des ONG ou d'autres partenaires ?
  - b) Dans quelle mesure le financement du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE a-t-elle permis d'améliorer la coordination et le dialogue autour du financement de l'éducation ?

---

<sup>4</sup> Ces politiques limitent les emprunts concessionnels et non concessionnels en fonction, notamment, du contexte macroéconomique du pays, de sa capacité de gestion et de suivi de la dette, ainsi que du niveau et de la composition actuels de celle-ci.

<sup>5</sup> Les facteurs favorables du GPE 2025 sont (i) les données et les preuves ; (ii) la coordination sectorielle ; (iii) la planification tenant compte de la dimension de genre ; et (iv) le volume, l'équité et l'efficacité des dépenses publiques nationales en matière d'éducation

<sup>6</sup> Les sous-secteurs prioritaires du GPE sont le pré -scolaire, le primaire, le moyen secondaire et le secondaire.

- c) Dans quelle mesure les priorités sectorielles ont-elles été renforcées, non affectées ou affaiblies par le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE ?
  - d) Dans quelle mesure l'état du dialogue sectoriel (tel que la force ou la maturité du GLE) a-t-il affecté le processus du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE ?
6. Les financements du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE répondent-elles aux priorités en matière d'égalité des sexes et d'inclusion<sup>7</sup>?
- a) Dans quelle mesure le processus du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE influence-t-il le dialogue sectoriel et la programmation financée par le Fonds à Effet Multiplicateur et le cofinancement du GPE en matière d'égalité et d'inclusion des sexes ? Le processus du modèle GPE 2025 semble-t-il mieux réussir à ancrer l'égalité et l'inclusion des sexes que le modèle précédent ?
  - b) Quels sont les liens politiques et d'équité entre le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE et le GEA ?

### Thème 3 : Processus du Fonds à Effet Multiplicateur

7. Le processus du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE est-il pertinent, efficace et agile ? Est-il perçu comme générant des coûts de transaction comparables/supplémentaires, etc., par rapport aux financements non MLT du GPE ?
- a) Les directives et les processus (critères d'éligibilité, facilité du processus, critères d'élaboration des propositions, etc.) pour accéder au Fonds à Effet Multiplicateur du GPE sont-ils clairs ? Sont-ils améliorés par rapport au modèle 2020 ? Existe-t-il des synergies ou des liens avec le GEA ou d'autres financements non MLT du GPE ?
  - b) Pertinence : La valeur perçue du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE (c'est-à-dire les considérations relatives au processus de multiplication par rapport aux avantages financiers et politiques du Fonds à Effet Multiplicateur) encourage-t-elle ou décourage-t-elle l'intérêt et l'adhésion des parties prenantes ?
  - c) Efficacité : Le processus du multiplicateur est-il économique en termes de temps et de ressources pour toutes les parties concernées ? le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE génère-t-il des coûts de transaction comparables/supplémentaires, etc., par rapport aux financements non MLT du GPE ?
  - d) Flexibilité : Dans le modèle opérationnel 2025, le processus et les exigences du Fonds à Effet Multiplicateur GPE ont-ils été adaptés avec succès ? Permettent-ils d'apporter un soutien plus personnalisé aux pays que le modèle 2020, en fonction des besoins et des circonstances spécifiques des pays ?

Les questions 1, 2 et 3 concernent la complémentarité financière du Fonds à Effet Multiplicateur GPE. La question 1 vise à comprendre (1) si le cofinancement externe est nouveau et supplémentaire/rapide, et (2) la nature de l'effet de levier. Le GPE définit *un financement nouveau et complémentaire/accéléré* comme

---

<sup>7</sup> Conformément aux lignes directrices du GPE pour l'analyse des facteurs favorables, nous définissons les activités en faveur de l'égalité des sexes comme celles qui favorisent l'égalité des droits, des responsabilités et des chances pour les filles et les garçons. Les activités d'inclusion sont définies comme celles qui s'attaquent aux défis liés au désavantage, à la marginalisation, aux disparités, aux inégalités, au traitement inéquitable ou à la discrimination, ainsi qu'aux nouvelles politiques ou aux réformes du système qui visent à modifier la répartition des ressources et/ou à inclure et améliorer les résultats scolaires des groupes marginalisés et défavorisés tels que les filles, les enfants issus de ménages pauvres et/ou de régions éloignées, et les enfants vivant avec un handicap.

étant celui qui "n'aurait probablement pas été mobilisé ou mobilisé aussi rapidement pour l'éducation". Nous explorerons les sous-questions liées aux différentes voies de la complémentarité, notamment lorsque le cofinancement provient : 1) de nouveaux donateurs, 2) d'une redistribution de fonds d'un secteur différent, 3) d'une réaffectation d'un autre sous-secteur, 4) d'un financement accéléré, et 5) d'un nouveau financement d'un donateur existant. Il est généralement simple de déterminer si le cofinancement provient d'une source existante ou nouvelle. Cependant, en l'absence d'un contrefactuel crédible pour la complémentarité, nous évaluerons si les conseils du GPE pour déterminer si le cofinancement est nouveau et complémentaire sont appropriés.<sup>8</sup> Nous évaluerons également dans quelle mesure le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE a eu un effet de levier sur le cofinancement nouveau et supplémentaire plutôt que sur le financement externe déjà existant. La question 2 vise à comprendre (1) le montant, le type et le nombre de source(s) de cofinancement externe mobilisée(s) et avec quel ratio (3:1 ou 1:1), (2) si la modalité du cofinancement (autonome, groupé par secteur ou groupé par projet) est harmonisée avec le financement du GPE et (3) si le cofinancement a été déboursé comme prévu.<sup>9</sup> La question 3 est liée à la viabilité de la dette du cofinancement. Il vise à comprendre si l'exigence du GPE d'aligner les prêts de cofinancement sur la politique de limitation de la dette du FMI et la politique d'emprunt non concessionnelle du Groupe de la Banque Mondiale est suffisante pour garantir que la responsabilité financière du gouvernement créée par le cofinancement est durable, ou s'il est nécessaire d'avoir plus de garanties.

Les questions 4, 5 et 6 sont liées à la complémentarité politique du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE, en d'autres termes, (1) la mesure dans laquelle le processus du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE a une influence sur ce qui est financé par le cofinancement, (2) s'il répond aux priorités du GPE et des pays, et (3) si le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE entraîne d'autres avantages non financiers directs ou indirects dans le secteur de l'éducation, tels que l'amélioration du dialogue sectoriel, le changement des priorités sectorielles et l'amélioration de la coordination et de l'harmonisation du financement sectoriel. La question 4 porte spécifiquement sur les programmes/sous-secteurs pour lesquels le financement et le cofinancement du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE ont été ou sont financés et sur la question de savoir si cette distribution du cofinancement doit être considérée comme un "politique complémentaire". Dans le cadre du modèle opérationnel 2025, la complémentarité des politiques peut avoir une définition différente de celle du modèle 2020, tout simplement parce que les approches sont différentes dans chaque cas. Nous définirons la complémentarité des politiques aux fins de l'évaluation sur la base d'un examen de la littérature et nous évaluerons par rapport à cette définition. En outre, la question vise à comprendre si le cofinancement a le potentiel de transformer le système éducatif du pays en traitant les facteurs favorables identifiés par l'analyse menée par le pays (Partenariat Mondial pour l'Éducation 2021c). La question 5 porte sur le rôle que joue le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE dans le fonctionnement du dialogue sectoriel, et plus particulièrement sur le caractère inclusif et consultatif ou non du processus du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE. En outre, la question vise à comprendre si la force du dialogue national a un effet sur le processus multiplicateur du GPE. La question 6 porte sur l'inclusion et l'équité entre les sexes, deux priorités importantes du GPE dans le cadre du modèle opérationnel 2025. La question vise à comprendre dans quelle mesure le processus de financement du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE a contribué à l'ancrage (par exemple, sur une échelle telle que *très positivement*, *assez positivement*, *aucune contribution*, et *négativement*) de l'équité et de l'inclusion du genre et si le processus sous le modèle

---

<sup>8</sup> Actuellement, le GPE cherche à savoir s'il n'y a pas de preuve que le financement n'est pas complémentaire.

<sup>9</sup> Le cofinancement est autonome s'il n'est pas associé à d'autres sources de financement. *Projet mis en commun* lorsqu'il s'agit d'un seul projet et de plusieurs partenaires. *Secteur mis en commun* lorsqu'il vise à soutenir l'ensemble ou des éléments du plan sectoriel national pour l'éducation, combiné à d'autres financements provenant de plusieurs financeurs.

opérationnel 2025 fonctionne mieux que sous le modèle précédent, ainsi que s'il existe ou non des liens entre le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE et le GEA.

La question 7 vise à évaluer la pertinence, l'efficacité et la flexibilité du processus du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE, en particulier le processus révisé dans le cadre du nouveau modèle opérationnel. *La Pertinence* indique si le processus du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE encourage l'intérêt et l'adhésion des parties prenantes et si les montants alloués et les ratios de cofinancement sont appropriés en fonction du contexte du pays et du donateur. *L'efficacité* fait référence au temps et aux ressources nécessaires aux parties prenantes pour mener à bien le processus du Fonds à Effet Multiplicateur. *La flexibilité* fait référence à la capacité du processus et de l'exigence du Fonds à Effet Multiplicateur GPE à s'adapter en fonction des besoins, y compris pendant la mise en place du Fonds à Effet Multiplicateur, et à permettre un soutien adapté. La question vise à comprendre la perception des coûts de transaction du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE, et à savoir s'ils sont comparables à ceux des autres financements du GPE.

*L'équité* entre les sexes sera intégrée dans toutes les questions de recherche, dans la mesure où cela est possible et approprié, en plus de la question 6 qui se concentre à la fois sur l'équité entre les sexes et l'inclusion. Par exemple, lorsque nous explorons la flexibilité du processus du Fonds à Effet Multiplicateur, nous pouvons (1) examiner si les exigences en matière d'équité et d'inclusion de genre ont eu un effet sur le délai global de traitement du financement, et (2) utiliser les considérations d'équité de genre lors de l'évaluation de la valeur de ce temps.

Nous décrivons chacune de ces questions de recherche plus en détail dans l'annexe A, y compris leurs sous-questions, les sources de données, la méthodologie d'analyse et les limites.

### B. Approche de l'Évaluation

Pour cette évaluation, nous utiliserons une approche mixte qui s'appuiera principalement sur une étude documentaire des documents du Fonds à Effet Multiplicateur et des données de financement pour la plupart des pays ayant reçu des financements du Fonds à Effet Multiplicateur, une analyse documentaire et des Entretiens avec des Informateurs Clés (EIC) pour un échantillon de ces pays. Nous triangulerons entre les sources de données pour répondre à chaque question de recherche. Nous nous appuierons également sur les enseignements tirés d'autres secteurs et multiplicateurs pertinents (voir la section ci-dessus). À partir de ces résultats, nous ferons des recommandations que le GPE devra prendre en compte pour le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE dans le cadre du modèle opérationnel 2025, en tenant compte de notre compréhension de la littérature et du contexte plus large.

### C. Sources de données et méthodes de collecte de données

Nous prévoyons de mener une collecte de données primaires par le biais d'entretiens, et nous utiliserons des données secondaires sur le financement et des documents sur le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE partagés par le Secrétariat du GPE pour répondre aux questions de recherche par le biais d'une analyse thématique. Nous examinerons les documents et les données de financement liés au Fonds à Effet Multiplicateur du GPE, en particulier ceux qui concernent le formulaire de manifestation d'intérêt et son approbation, le contrat et/ou le plan sectoriel de l'éducation (PSE), ainsi que la demande et l'approbation du financement. Nous interrogerons les acteurs clés impliqués dans le processus MLT du GPE pour les pays échantillonnés, y compris ceux du gouvernement (GOVT), de l'agence de coordination (AC) ou des GLE, de l'Agent Partenaire (AP), du Co financeur (COF) et du Secrétariat du GPE. Nous nous appuierons

sur la revue de la littérature pour éclairer la revue documentaire ainsi que les protocoles des entretiens avec les informateurs clés (EIC). Dans le tableau III.1, nous donnons un aperçu des sources de données que nous prévoyons d'utiliser pour répondre à chaque question de recherche. L'annexe A comprend une matrice d'évaluation qui montre les questions de recherche, les sous-questions, les sources de données, la méthodologie d'analyse et les limites.

**Tableau III.1. Résumé des sources de données par question de recherche**

Questions de Recherche	Sources de données
1. Le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE permet-il de débloquent des financements nouveaux, complémentaires ou plus rapides ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Revue documentaire</b> de : Dossier de manifestation d'intérêt (y compris la matrice et les lettres reçues), note de synthèse de la manifestation d'intérêt et liste de contrôle, matrice des exigences du modèle de financement (EMF) et annexe sur le financement national, dossier de demande de multiplicateur (y compris les documents justificatifs reçus), rapports d'assurance qualité (RAQ), Notes de la réunion de revue, rapports de compte rendu de mission/procès-verbaux de la mission concernant le Fonds à Effet Multiplicateur, procès-verbaux du GLE .</li> <li>• <b>Entretiens avec des informateurs clés (EIC)</b> avec : Gouvernement (GOVT), Co-Financier (COF), AC/GLE, AP, responsables nationaux du GPE (10 pays de l'échantillon) ; le Secrétariat du GPE participe à la revue et à l'approbation de la manifestation d'intérêt, les Opérations Finances et Financements du GPE.</li> <li>• <b>Données quantitatives secondaires</b> : Base de données du CRS du CAD de l'OCDE, Rapport du GEMR sur le financement de l'éducation.</li> <li>• <b>Examen documentaire des données du GPE</b> : Suivi des financements du GPE et suivi des pipelines/préfinancements</li> </ul>
2. Quel est le volume du cofinancement mobilisé, et dans quelle mesure est-il harmonisé avec le programme financé par le Fonds à Effet Multiplicateur et la modalité de financement ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Revue documentaire</b> : Dossier de manifestation d'intérêt (y compris la matrice et les lettres d'approbation reçues), résumé de la manifestation d'intérêt et notes/liste de contrôle, dossier de demande de multiplicateur (y compris les documents justificatifs reçus), rapports d'avancement du Fonds à Effet Multiplicateur, rapports d'assurance qualité (RAQ), notes de la réunion d'examen.</li> <li>• <b>Indicateur CR</b> : CR2020 indicateur 30 ; CR2025 indicateur 12ii<sup>10</sup></li> <li>• <b>EICs</b> avec : COF, AP, Chef de File Pays du GPE (10 pays de l'échantillon) ; Operations Finances et Financements du GPE (au niveau mondial).</li> <li>• <b>Données sur les décaissements secondaires</b> provenant des codonateurs, des rapports sur l'état d'avancement et les résultats de la mise en œuvre (si l'AP est la Banque mondiale), ou du dossier de manifestation d'intérêt (10 pays de l'échantillon), le cas échéant.</li> <li>• <b>Revue documentaire des données du GPE</b> : Suivi des financements, Suivi des préfinancements/préliminaires</li> </ul>
3. Les processus du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE, notamment dans le cadre du modèle opérationnel 2025, semblent-ils susceptibles de garantir que le	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Revue documentaire</b> : Dossier de manifestation d'intérêt (y compris la matrice et les lettres d'approbation reçues), résumé de la manifestation d'intérêt et notes de synthèse/liste de contrôle, dossier de demande du Fonds à Effet Multiplicateur (y compris les documents d'appui reçus), rapports d'assurance qualité (RAQ), notes de la réunion d'examen.</li> </ul>

<sup>10</sup> L'indicateur 30 du précédent cadre de résultats (CR) du GPE fournit des informations sur le nombre de financements avec un mise en commun du secteur ou du projet (précédemment noté comme cofinancé). L'indicateur 12ii (nouveau CR) prend en compte le montant du financement avec la modalité de financement par financement du secteur mis en commun ou du projet mis en commun.



Questions de Recherche	Sources de données
niveau de la dette encourue par le cofinancement (le cas échéant) est gérable pour le pays ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Si AP est la Banque mondiale : Document d'évaluation du projet (DEP), Rapport sur l'état d'avancement/achèvement et les résultats de la mise en œuvre (ISR/ICR)</li> <li>– Analyses de viabilité de la dette en vertu du cadre conjoint Banque-Fonds de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu</li> <li>• <b>EICs</b> avec : AP, COF, responsables nationaux du GPE (10 pays de l'échantillon) ; personnel du Secrétariat du GPE, partie de la EOI et de l'approbation des financements, opérations financières et financements (au niveau mondial).</li> <li>• <b>Revue documentaire des données du GPE</b> : Suivi des financements, Suivi des préfinancements/préliminaires</li> </ul>
4. Les financements du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE et leur cofinancement sont-ils alignés sur les priorités sectorielles définies dans le cadre du pacte de partenariat (pour les pays qui en ont créé un) et du PSE (pour les autres pays) ? Le financement contribue-t-il à la transformation du système ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Revue documentaire</b> : Dossier de manifestation d'intérêt (y compris la matrice et les lettres d'approbation reçues), Résumé de la manifestation d'intérêt et notes de synthèse/liste de contrôle, Dossier de demande de financement du Fonds à Effet Multiplicateur<sup>5</sup> (y compris les documents justificatifs reçus), Rapports d'assurance qualité (RAQ), Notes de la réunion d'examen, Données d'ancrage des financements du GPE, Rapports de compte rendu de mission/procès-verbaux de mission relatifs au Fonds à Effet Multiplicateur, Rapports d'avancement du Fonds à Effet Multiplicateur.</li> <li>• Pour les pays GPE 2020 : ESA et PSE</li> <li>• Pour les pays du GPE 2025 : pacte de partenariat<sup>6</sup>, auto-évaluation par les pays des conditions favorables et des domaines prioritaires, rapports du groupe consultatif technique indépendant (GCTI).</li> <li>• <b>EICs</b> avec : GOVT, COF, AC/GLE, AP, chef de file national du GPE (10 pays de l'échantillon) ; Engagement et politique nationale du GPE (mondial)</li> </ul>
5. Le processus de financement MLT du GPE soutient-il un dialogue sectoriel inclusif concernant les priorités au niveau national ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Revue documentaire</b> : Dossier de manifestation d'intérêt (y compris la matrice et les lettres d'approbation reçues), Dossier de demande de financement du Fonds à Effet Multiplicateur<sup>7</sup> (y compris les documents d'appui reçus), Rapports de compte rendu de mission/procès-verbaux de mission relatifs au Fonds à Effet Multiplicateur, Rapports d'avancement du Fonds à Effet Multiplicateur, Procès-verbaux du GLE, Commentaires du GLE sur les rapports du GCTI.</li> <li>• <b>EICs</b> avec : GOVT, COF, AC/GLE, AP, responsables nationaux du GPE (10 pays de l'échantillon) ; personnel du Secrétariat du GPE chargé de l'engagement et de la politique des pays (au niveau mondial), des finances et des opérations de financements.</li> </ul>
6. Les financements du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE répondent-elles aux priorités en matière d'égalité des sexes et d'inclusion ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Revue documentaire</b> : Dossier de manifestation d'intérêt (y compris la matrice et les lettres d'approbation reçues), résumé de la manifestation d'intérêt et notes de synthèse/liste de contrôle, dossier de demande de multiplicateur<sup>10</sup> (y compris les documents justificatifs reçus), rapports d'assurance qualité (RAQ), notes de la réunion d'examen, pacte de partenariat, auto-évaluation des facteurs favorables par le pays, rapports GCTI, données d'ancrage des financements du GPE.</li> <li>• <b>EICs</b> avec : GOVT, COF, AC/GLE, Chef de File Pays du GPE (10 pays de l'échantillon) ; personnel du Secrétariat du GPE chargé de l'engagement national et des politiques (au niveau mondial).</li> </ul>
7. Le processus actuel du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE est-il pertinent, efficace et souple ? Est-il perçu comme générant des coûts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Revue documentaire</b> : Dossier de manifestation d'intérêt (y compris la matrice et les lettres d'appui reçues), résumé de la manifestation d'intérêt et notes/liste de contrôle, dossier de demande de financement</li> </ul>

Questions de Recherche	Sources de données
de transaction comparables/complémentaires, etc., par rapport aux financements non-MLT du GPE ?	<p>du Fonds à Effet Multiplicateur<sup>11</sup> (y compris les documents d'appui reçus), rapports d'assurance qualité (RAQ), notes de la réunion d'examen. Rapports de compte rendu de mission/procès-verbaux de missions, rapports d'avancement des multiplicateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>EICs</b> avec : GOVT, COF, AC/GLE, AP, chef de file national du GPE (10 pays de l'échantillon) ; le personnel du Secrétariat du GPE participe à la EOI et à l'approbation des financements (au niveau mondial).</li> <li>• <b>Revue documentaire des données du GPE</b> : Suivi des financements, suivi des préfinancements et des pipelines.</li> </ul>

- **Revue documentaire.** Nous examinerons plusieurs documents pour chacun des 27 pays échantillonnés pour la revue documentaire (sur les 31 qui ont reçu le financement du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE à ce jour)<sup>12</sup>, notamment les dossiers de manifestation d'intérêt initiaux (y compris les documents justificatifs reçus, tels que les informations sur le financement national, la correspondance entre le Secrétariat du GPE, les gouvernements des pays, et les agents de coordination), la note de synthèse/liste de contrôle d'approbation de la EOI les dossiers de demande de financement du Fonds à Effet Multiplicateur (y compris les documents justificatifs reçus, tels que les notes de programme, les cadres de résultats et les budgets), et l'évaluation par le Secrétariat du GPE des prérequis du modèle de financement (FMR et tous les rapports d'assurance qualité (RAQ)). Nous examinerons également les PSE nationaux et les contrats de partenariat (en fonction du modèle opérationnel du GPE dans le cadre duquel le financement a été octroyé, ainsi que du statut de détenteur de pacte des pays du GPE 2025), les rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre (ISR) et les documents d'évaluation de projet (DEP) (disponibles pour les nombreux pays dont l'Agent Partenaire est la Banque mondiale), ainsi que les rapports du groupe consultatif technique indépendant (GCTI) (lorsqu'ils sont disponibles dans les pays du GPE 2025).
  - *EOI et documents de candidature.* Nous examinerons les documents soumis au Secrétariat du GPE par chaque pays avec chaque manifestation d'intérêt et demande de financement, y compris les formulaires de manifestation d'intérêt et de demande eux-mêmes, toute lettre de soutien soumise avec la manifestation d'intérêt, la matrice FMR et son annexe sur le financement national, et le PSE. Le formulaire de manifestation d'intérêt et les lettres des codonateurs seront des outils clés pour évaluer la complémentarité financière : les lettres et la manifestation d'intérêt contiennent une justification de la manière dont le cofinancement est complémentaire et dont le pays répond aux critères de viabilité de la dette, et la manifestation d'intérêt elle-même contient toutes les informations sur les sources et les montants du cofinancement. La matrice FMR décrit les engagements budgétaires du pays pour le PSE, ainsi que les sources de données que le pays prévoit d'utiliser pour le suivi et l'évaluation. L'annexe sur le financement national fournit des informations importantes sur les priorités budgétaires du pays en matière d'éducation. Outre les documents de candidature, nous examinerons également les rapports compte rendu de mission/procès-verbaux de mission relatifs au Fonds à Effet Multiplicateur (lorsqu'ils sont disponibles), que le GPE utilise pour rendre compte de l'engagement avec les parties prenantes du

<sup>11</sup> MLT uniquement ou conjoint avec les demandes d'autres financements du GPE dans le cadre de l'ancien et du nouveau modèle, comme le financement pour la mise en œuvre de programmes dans le secteur de l'éducation (ESPIG), le Financement pour la transformation du système (SCG) ou le financement pour l'accélération de l'éducation des filles (GEA).

<sup>12</sup> Nous procéderons à un échantillonnage raisonné parmi les 31 pays, en conservant principalement les financements multiplicateurs les plus récentes du GPE, mais en veillant également à inclure les pays qui fournissent des informations spécifiques pertinentes.

pays ; leur analyse nous permettra d'observer la pertinence, l'efficacité et la flexibilité du processus du Fonds à Effet Multiplicateur et d'évaluer la qualité de l'inclusion des parties prenantes locales tout au long du processus de mise en œuvre.

- *Documents de Pacte du pays.* Lorsqu'il est disponible, nous examinerons également le pacte de partenariat, un document créé pour tous les pays partenaires du GPE qui obtiennent des financements autres que le Fonds à Effet Multiplicateur et certains pays partenaires du GPE qui obtiennent uniquement des financements Multiplicateur dans le cadre du nouveau modèle opérationnel. Le pacte de partenariat définit les principales priorités en matière de transformation du système, partagées par chaque pays, le GPE et les autres contributeurs au contrat au niveau national, et expose les plans d'action, de suivi et d'évaluation. Nous examinerons également les documents créés au cours du processus d'élaboration du contrat, notamment l'auto-évaluation des facteurs favorables par chaque pays, les rapports GCTI évaluant les facteurs favorables et les commentaires du GLE. Ces documents fournissent un contexte important sur les priorités du secteur de l'éducation du pays et sur la manière dont les parties prenantes locales ont été impliquées dans leur identification. Ils nous permettront également de discerner des informations plus spécifiques liées aux domaines prioritaires du GPE tels que l'équité entre les sexes, la coordination sectorielle et l'engagement budgétaire en faveur du secteur de l'éducation/de l'ESP, et d'évaluer si les financements MLT sont alignées sur les priorités clés de la transformation du système.
- *Rapports d'évaluation et matériels utilisés pour évaluer les manifestations d'intérêt, les demandes et les documents de programme.* Nous examinerons également les rapports d'évaluation créés tout au long des étapes de demande et de mise en œuvre, y compris les rapports d'assurance qualité (RAQ) et les documents spécifiques à l'Agent Partenaire tels que les documents d'évaluation de projet/programme (PAD) de la Banque mondiale et les rapports sur l'état et l'achèvement de la mise en œuvre (ISR/ICR). Les RAQ sont créés en trois phases (I-III) et diffèrent légèrement selon les deux modèles opérationnels du GPE :
  - Dans le cadre de GPE 2020 : Le RAQ I a examiné la manifestation d'intérêt et a évalué la disponibilité d'un financement supplémentaire, le statut du pays par rapport aux exigences, et les recommandations concernant le financement de la partie variable, et a précédé la décision du Comité des financements & performance sur l'approbation ou non de l'allocation maximale du pays pour le Fonds à Effet Multiplicateur. Le RAQ II a examiné le programme tel que soumis avec le projet de demande. Le RAQ III a examiné l'état de préparation de la demande finale et a précédé la décision finale d'allocation.
  - Dans le cadre du GPE 2025, toutes les phases du processus de RAQ sont réalisées par le Secrétariat, et le processus a été rationalisé, le montant du financement déterminant les phases du RAQ requises. Un financement MLT du GPE dont le total combiné est inférieur à 10 millions de dollars ne devra passer que par la phase III du RAQ. Les financements entre 10 et 50 millions de dollars devront passer par la phase I et la phase III du RAQ. Les financements supérieurs à 50 millions de dollars devront passer par les phases I, II et III du RAQ (processus complet de RAQ). Le RAQ I examine les grandes lignes du programme initial, le RAQ II examine le projet de demande et le document de programme, et le RAQ III examine la demande finale pour s'assurer du niveau de préparation.
  - En outre, les ISR et les ICR permettent de suivre les progrès réalisés au fil du temps pendant et après la période de mise en œuvre du financement ; les ISR suivent les indicateurs clés de performance du programme et des finances, y compris les décaissements des codonateurs, et les

ICR décrivent la théorie du changement, le résultat final et les facteurs clés pendant la mise en œuvre. En comparant les preuves contenues dans ces outils d'évaluation réalisés à différents stades du processus, nous pouvons évaluer les engagements budgétaires des pays, la viabilité de la dette et l'efficacité des investissements multiplicateurs du GPE pour atteindre des résultats prioritaires tels que l'égalité des sexes. En outre, pour déterminer les délais de traitement, nous examinerons les dates figurant sur la manifestation d'intérêt, la demande de multiplicateur et les RAQ (qui nous donneront un aperçu de la rapidité de traitement des documents après leur soumission).

- *Données de financement.* Pour déterminer si le cofinancement acquis dans le cadre du processus du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE est complémentaire et pour évaluer le calendrier du processus du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE, nous examinerons également les données de financement du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE que le GPE a partagées. Ces sources comprennent un ensemble de données "Pre -Financement/Suivi de projet en cours" détaillant les sources, les instruments et les montants de cofinancement reçus par chaque pays, un ensemble de données "Suivi de Financement" détaillant les montants des financements et les délais, et un ensemble de données " Pays avec MLT " détaillant le statut de financement de chaque pays, l'Agent Partenaire, l'allocation du Pays avec MLT et l'éligibilité aux financements futures. L'ensemble de données "Pays avec MLT" met également en évidence les pays qui ont reçu un financement MLT dans le cadre du nouveau modèle GPE 2025 par rapport à ceux qui l'ont reçu dans le cadre de l'ancien modèle. Toutes les sources ont été mises à jour le 10 octobre 2022. Nous examinerons également l'ensemble des données du Suivi de Financement afin d'identifier le calendrier de mise en œuvre du processus du MLT, de mettre en évidence toute différence entre les dates de mise en œuvre et de clôture prévues et réelles, et de comparer les performances du MLT en termes de délais de traitement par rapport aux autres financements du GPE. Bien que nous comprenions que les EIC et la revue documentaire seront les meilleures sources d'information pour évaluer la complémentarité financière, nous explorerons l'utilisation de la base de données CRS DAC de l'OCDE pour effectuer des analyses supplémentaires, bien que, d'après notre compréhension de ces données, leurs limites empêcheront une analyse quantitative rigoureuse de l'aide à l'éducation (par exemple, les inexactitudes dans l'estimation de l'aide à l'éducation de base, le manque de données sur le secteur privé et les fondations, le manque de données cohérentes entre les pays). Nous sommes convaincus que nous serons en mesure d'utiliser la base de données du CRS DAC de l'OCDE et le rapport de surveillance du financement de l'éducation du Rapport Mondial de Suivi sur l'Éducation (RMSE) pour résumer l'aide dans le secteur de l'éducation afin de contextualiser les décaissements du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE.
- **Entretiens avec les informateurs clés.** Nous mènerons des EIC virtuels (via Zoom, Skype ou une autre plateforme) approfondis<sup>13</sup> avec jusqu'à 5 acteurs différents dans chacun des 10 pays de l'échantillon, ainsi qu'avec plusieurs acteurs du GPE au niveau mondial. Les protocoles d'entretien seront adaptés au type de répondant, ainsi qu'au contexte du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE de chaque pays.

L'échantillon EIC de pays proposé<sup>1</sup> comprend 10 pays, dont 5 ont reçu un financement MLT du GPE dans le cadre du modèle GPE 2025 et 5 dans le cadre du modèle 2020. Nous utilisons l'échantillonnage raisonné pour tirer l'échantillon, et bien que nous visions une distribution sur une série de facteurs clés, nous établissons des priorités parmi ces facteurs pour tirer l'échantillon. Nous

---

<sup>13</sup> Le cas échéant, des discussions de groupe peuvent être menées à la place des EIC.

décrivons d'abord les facteurs d'importance, puis nous présentons l'échantillon proposé dans le tableau III.2. Notre approche de l'échantillonnage intègre plusieurs facteurs clés, notamment, et dans l'ordre dans lequel ils ont été considérés pour l'échantillonnage :

- Si le financement MLT a été obtenu ou non dans le cadre du modèle GPE 2025 ou GPE 2020, dans le but d'échantillonner 5 pays de chaque type et
  - L'intégration des progrès dans le modèle GPE 2025
- L'éligibilité des pays aux différents financements du GPE, avec un accent particulier sur la question de savoir si les pays sont éligibles (1) au financement MLT et capacité du système (SCG) uniquement et non éligibles au financement transformation du système (SCG) ou au financement pour la mise en œuvre du secteur de l'éducation (ESPIG), et (2) au financement accélérateur de l'éducation des filles (GEA).
- Le montant du financement du Fonds à Effet Multiplicateur GPE approuvé (ou du montant approuvé dans le cadre de la EOI si le financement n'est pas encore approuvé)<sup>3</sup>
- Les types de codonateur et d'Agent Partenaire
- Le fait qu'un pays soit ou non à faible ou moyen revenu.
- La région du pays
- La langue officielle du gouvernement du pays (en s'assurant que nous avons au moins un pays francophone dans l'échantillon et pas seulement des pays anglophones pour l'échantillon restant<sup>4</sup>)
- En plus de l'échantillonnage des pays basé sur les paramètres ci-dessus, nous allons également,
  - Inclure un pays qui a bénéficié de financements MLT du GPE dans le cadre des modèles 2025 et 2020.
  - Assurer la répartition entre les différents types de cofinancement, afin que les pays de l'échantillon bénéficient à la fois de prêts et de financements.
  - S'assurer que l'échantillon comprend certains pays touchés par des conflits (tels que définis par le GPE FY2022).
  - S'assurer que toutes les agences de coordination ne sont pas l'UNICEF

L'échantillon de pays qui en résulte est présenté dans le tableau III.2. Les dix pays sélectionnés sont : Bhoutan, El Salvador, Kenya, Rwanda et Sénégal dans le cadre du modèle GPE 2025, et Djibouti, Guatemala, Mongolie, Nigeria et Malawi<sup>14</sup> dans le cadre du modèle GPE 2020.

---

<sup>14</sup> Après un premier échantillonnage, nous avons appris que le Soudan n'était pas approprié pour cette évaluation étant donné le contexte actuel. Nous avons remplacé le Soudan par le Malawi.

Tableau III.2. Description de l'échantillon EIC du pays

		GPE 2025					GPE 2020				
		Bhoutan	El Salvador	Kenya	Rwanda	Sénégal	Djibouti	Guatemala	Mongolie	Nigeria	Malawi
<b>Facteurs clés</b>											
<b>Progress</b>	Financement approuvée		X		X		X	X	X	X	X
	Seulement EOI approuvé	X		X		X					
<b>Éligibilité aux financements</b>	STS/ESPIG	X		X	X	X	X			X	X
	GEA		X								
	MLT uniquement							X	X		
<b>Type de financement</b>	MLT-STG			X							
	MLT-GEA		X								
	MLT uniquement	X			X	X		X	X	X	
	MLT-ESPIG						X				X
<b>Taille du financement du Fonds à Effet Multiplicateur GPE</b>	<=10millions de dollars	X	X					X	X		
	>10 millions de dollars			X	X	X	X			X	X
<b>Agent Partenaire</b>	Banque Mondiale	X	X	TBD	X	TBD	X				X
	Autre							X	X	X	
<b>Type(s) de cofinancement</b>	Bilatéral					X			X	X	
	Multilatéral							X			
	M/RDB	X	X	X	X		X				X
	DFI									X	
	Fondation			X				X	X	X	
<b>Niveau de revenu</b>	Faible			X	X						X
	Inférieur Moyen	X	X			X	X		X	X	
	Moyen supérieur							X			
<b>Représentation</b>	Afrique 1			X	X						X
	Afrique 2					X	X				
	Afrique 3									X	
	Asie & Pacifique	X							X		
	E. Europe/Moyen-Orient										
	LAC		X					X			
	Anglais			X	X					X	X

		GPE 2025					GPE 2020				
		Bhoutan	El Salvador	Kenya	Rwanda	Sénégal	Djibouti	Guatemala	Mongolie	Nigeria	Malawi
<b>Langue Officielle</b>	Français				X	X	X				
	Espagnol		X					X			
	Portugais										
	Aucun de ces éléments	X							X		
<b>Facteurs supplémentaires</b>											
Affecté par un conflit (GPE FY22)				X	X					X	
AP : UNICEF		X	X				X				
AP : Autre				X	X	X		X	X	X	X
Cofinancement : Prêt		X	X	X	X	X	X			X	X
Cofinancement : Subvention				X		X	X	X	X	X	X

Les personnes interrogées pour les EIC seront un membre du gouvernement impliqué dans le processus de la manifestation d'intérêt, un agent de coordination ou un membre du Groupe Local de Partenaires de l'Éducation, l'Agent Partenaire, un co-bailleur et un chef de file pays du Secrétariat ou un spécialiste de l'éducation. Nous nous entretiendrons également avec les personnes interrogées au niveau mondial au sein du Secrétariat du GPE, notamment celles chargées d'examiner et d'approuver les manifestations d'intérêt, les opérations de financement et les financements, le personnel concerné du groupe chargé de l'engagement et de la politique des pays, comme les spécialistes du genre et ceux qui travaillent dans l'équipe chargée de la politique d'éducation et de l'apprentissage, et le personnel de l'équipe chargée du secteur privé et des fondations. En outre, si nous le jugeons approprié, nous envisageons également d'interviewer certains points focaux genre pour les pays échantillonnés. Dans le tableau III.3, nous fournissons un résumé des thèmes centraux pour chaque répondant. Pour chaque pays, nous avons l'intention de parler d'abord avec le chef de l'équipe pays du Secrétariat du GPE, puis avec les autres acteurs.

**Tableau III.3. Résumé des thèmes centraux par type de répondant**

Type de répondant	Thèmes focaux				
	Additionnalité financière	Additionnalité politique	Dialogue sectoriel	Inclusion et égalité des sexes	Processus
Gouvernement impliqué dans le processus MI	X	X	X	X	X
Membre de l'Agence de Coordination ou du Groupe Local de Partenaires de l'Éducation	X	X	X	X	X
Agent Partenaire	X	X	X	X	X
Cofinancement	X	X	X	X	X
Chef de file pays du Secrétariat du GPE ou spécialiste de l'éducation	X	X	X	X	X
Le Secrétariat du GPE participe à l'examen et à l'approbation de la manifestation d'intérêt.	X				X
Secrétariat du GPE Opération Finance et Financement	X				X
Personnel du Secrétariat du GPE chargé de l'engagement des pays et des politiques.		X	X	X	
Secrétariat du GPE Secteur privé et fondations	X	X	X	X	X

Note : Les protocoles EIC seront adaptés en fonction du type de répondant, certains répondants approfondissant davantage certains thèmes centraux que d'autres.

Dans une première étape de notre approche des protocoles EIC, nous passerons en revue les corpus de littérature que nous décrivons ci-dessus pour informer leur développement. En outre, l'examen sur dossier des documents du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE fournira des données essentielles pour la préparation et la réalisation des EIC.

Alors que la revue documentaire précédera largement les EIC, nous prévoyons initialement de réaliser à la fois la revue documentaire et les EIC pour deux pays, le Rwanda et le Salvador, afin de finaliser l'approche à travers les protocoles, l'ordre des entretiens et les thèmes initiaux que nous utiliserons dans l'analyse. Nous compléterons l'analyse documentaire et les enseignements tirés d'autres secteurs et



instruments de financement à ce stade initial. Nous utiliserons ces informations pour créer des mesures d'indicateurs d'évaluation préliminaires, des critères et des points de référence à utiliser dans tous les pays de l'évaluation.

### D. Approche de l'Analyse

Nous analyserons ensemble les données qualitatives et quantitatives par un processus de triangulation afin d'identifier les points communs et les différences dans les expériences et les perspectives. Les analyses comprendront à la fois des synthèses au niveau du portefeuille et des synthèses issues d'entretiens approfondis dans un échantillon de pays. Nous réaliserons également des études de cas pour deux des pays de l'échantillon afin d'approfondir les thèmes clés de l'évaluation.

- **Revue documentaire.** Pour la revue documentaire, nous créerons un modèle d'extraction des données qui comprendra des thèmes liés aux questions de recherche. Nous examinerons les documents clés et extrairons et synthétiserons toutes les informations pertinentes par thème. Nous commencerons par un modèle basé sur nos questions de recherche, qui inclut également les thèmes de l'équité et de l'inclusion des genres, puis nous l'élargirons et l'affinerons pour tenir compte des thèmes émergents au fur et à mesure que nous examinerons plus en détail les données. Pour dresser un tableau complet du Fonds à Effet Multiplicateur et du cofinancement de chaque pays, nous associerons les données de financement du Fonds à Effet Multiplicateur fournies par le GPE. Nous résumerons également les données de financement du MLT du GPE en utilisant des statistiques descriptives pour fournir une vue au niveau du portefeuille des financements et du cofinancement du MLT du GPE.
- **Entretiens avec des Informateurs Clés.** Pour les EIC, nous collecterons et conserverons les fichiers audio numériques des entretiens (enregistrés avec la permission des informateurs), les transcriptions des entretiens générées par la plateforme (telle que Zoom), et les notes détaillées rédigées immédiatement après chaque entretien. Les notes constitueront la base de l'analyse, les transcriptions et les enregistrements audio servant de support lorsque nous aurons besoin de précisions. Pour analyser les données des EIC, nous regrouperons systématiquement les réponses en thèmes correspondant aux questions clés. Ces thèmes s'appuieront sur les conclusions de la revue documentaire et, le cas échéant, refléteront la série initiale de thèmes utilisés dans la revue documentaire, ce qui nous permettra de comparer et d'analyser plus avant les données entre les sources.

Au cours de l'étape d'analyse, nous synthétiserons ce qui s'est passé et incorporerons des jugements sur le comment et le pourquoi de ce qui s'est passé, leurs conséquences, et des recommandations sur les améliorations potentielles des exigences et des processus du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE. Nous utiliserons l'analyse de contribution (White et Phillips 2012) pour évaluer la plausibilité que le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE ait généré une additionnalité financière. L'analyse de contribution est particulièrement adaptée aux études où (i) un programme n'est pas expérimental (absence de contrefactuel) et (ii) où le changement attendu est complexe et probablement influencé par une variété de facteurs par opposition à une seule intervention politique. Nous utiliserons l'analyse thématique (Mills et al. 2010) pour identifier les facteurs ou les combinaisons de facteurs qui ont contribué à la complémentarité des politiques. Il s'agit notamment d'un raisonnement fondé sur des preuves permettant de tirer des conclusions plausibles sur les types de facteurs qui ont probablement contribué à la complémentarité des politiques. Nous utiliserons une analyse comparative pour comprendre comment les différences dans les modèles opérationnels 2020 et 2025 ont pu affecter le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE. Nous utiliserons également une analyse comparative pour étudier comment les caractéristiques

d'autres pays partenaires ont pu affecter le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE. Nous utiliserons une analyse quantitative descriptive pour résumer le Fonds à Effet Multiplicateur et le cofinancement du GPE, globalement et par caractéristiques clés. Nous triangulerons entre les sources de données pour répondre à la plupart des questions de recherche. Pour chaque question de recherche, nous évaluerons la force des preuves disponibles (par exemple, inadéquates, adéquates ou fortes) pour répondre à la question, y compris la qualité et les limites des différentes sources de données, et nous proposerons des recherches supplémentaires potentielles pour approfondir la question si les preuves sont inadéquates.

### E. Rapports et dissémination

Des livrables finaux engageants et accessibles aideront le secrétariat du GPE, le conseil d'administration et les principales parties prenantes à comprendre les résultats pour éclairer la prise de décision. Notre rapport d'évaluation sera facile à comprendre et comportera des recommandations sur l'approche multiplicateur basées sur les conclusions (voir la table des matières proposée à l'annexe C), et sera également traduit en français. Le rapport explorera le "comment", le "pourquoi", le "pourquoi pas" et le "alors" des questions de recherche, les conséquences des défis et des succès au cours du processus de demande financement du MLT du GPE, et les aspects spécifiques du MLT du GPE qui pourraient être améliorés ou renforcés. Des vignettes seront utilisées tout au long du rapport pour illustrer les résultats. En outre, des tableaux seront utilisés pour mettre en évidence les principaux résultats ou variations d'une importance particulière. Le rapport comprendra une évaluation de la force des preuves pour répondre à chaque question de recherche et, le cas échéant, des suggestions de recherches futures nécessaires pour répondre pleinement à chaque question de recherche. Les recommandations seront liées à chaque constatation, spécifiques aux groupes de parties prenantes, et se verront attribuer un niveau de priorité. Nous produirons également deux études de cas nationales pour mettre en évidence les résultats des trois thèmes clés de l'évaluation, notamment la complémentarité financière, la complémentarité politique et le processus MLT du GPE. Les pays faisant l'objet d'une étude de cas seront sélectionnés parmi les dix pays de l'échantillon EIC en fonction de leur capacité à illustrer les principaux résultats.

L'évaluation s'engage à fournir un rapport de haute qualité au GPE en travaillant étroitement avec l'équipe Résultats et Performance du Secrétariat du GPE concernant l'assurance qualité tout au long de la mission. Le Directeur de Projet de l'équipe d'évaluation assurera l'assurance qualité de la collecte, de l'analyse et du rapport des données, et l'expert en financement de l'équipe contribuera à l'assurance qualité des conclusions et des recommandations proposées. L'équipe d'évaluation travaillera également avec le Secrétariat du GPE tout au long du processus pour s'assurer que les produits livrables répondent aux attentes et que les instruments de collecte de données et les projets de rapports sont partagés avec le Secrétariat avant leur utilisation et leur soumission finale.

Avant que les résultats de l'évaluation ne soient définitifs, nous organiserons une série d'événements, en commençant par un atelier en petits groupes au début de 2023, afin de valider les conclusions et les recommandations proposées. Les participants à cet atelier initial comprendront l'équipe chargée des résultats et de la performance du GPE, l'équipe chargée de l'engagement et de la politique du pays, l'équipe chargée des opérations financières et des financements, et toute autre partie prenante concernée. Nous présenterons ensuite à l'équipe de direction du secrétariat du GPE en février ou mars 2023, lorsque nous finaliserons le rapport. Une fois qu'il sera final, nous le présenterons au Comité des politiques, de l'impact et de l'apprentissage (CPIA), au Conseil d'administration du GPE, ainsi qu'à d'autres événements d'apprentissage avec un ensemble plus large de parties prenantes. Au moment de valider les résultats et de finaliser le rapport, nous travaillerons avec le secrétariat du GPE pour identifier les parties prenantes

appropriées à impliquer dans les événements d'apprentissage. Nous examinerons s'il existe des événements mondiaux ou des événements du GPE au cours desquels nous pourrions présenter les résultats ou si des événements autonomes devraient être organisés.

### F. Défis et solutions anticipées

Nous avons anticipé plusieurs défis que nous pourrions rencontrer pour cette évaluation et avons proposé des solutions pour les atténuer dans la mesure du possible :

- **Capacité limitée à évaluer pleinement la complémentarité financière du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE.** Il sera difficile de déterminer rétrospectivement si le cofinancement est nouveau et supplémentaire ou accéléré. Dans les cas où le codonateur n'est pas nouveau dans le financement du secteur de l'éducation du pays, il peut être particulièrement difficile de déterminer si le cofinancement est réellement complémentaire. Nous explorerons donc les sous-questions liées aux différentes voies vers la complémentarité, y compris le cas : 1) de nouveaux donateurs, 2) d'une redistribution de fonds provenant d'un secteur différent, 3) d'une redistribution provenant d'un autre sous-secteur, 4) d'un financement accéléré, et 5) d'un nouveau financement provenant d'un donateur existant. Pour maximiser notre confiance dans les résultats, nous examinerons attentivement les documents soutenant la DI et expliquant la complémentarité financière, en nous assurant que nous comprenons l'explication avant de mener les EIC. Nous utiliserons ces informations pour adapter chaque protocole EIC au cas du pays. Si nous constatons que les répondants sélectionnés sont incapables de se souvenir des détails du processus pendant les EIC, nous envisagerons de sélectionner des répondants supplémentaires ou de demander des données pour compléter les informations.
- **Capacité limitée à évaluer pleinement la complémentarité politique du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE.** Bien que nous pensions qu'il s'agit d'une question d'évaluation valide, nous avons des inquiétudes quant à la capacité des EIC rétrospectifs, parfois des années après la fin du processus du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE dans le cas des pays accédant au Fonds à Effet Multiplicateur du GPE dans le cadre du modèle 2020, à refléter pleinement le processus de dialogue sectoriel et l'ordre dans lequel les conversations ont eu lieu. Bien que nous procédions à un examen de la documentation et à une triangulation entre plusieurs parties prenantes et documents dans chaque pays, il se peut que nous trouvions des informations insuffisantes ou contradictoires pour tirer des conclusions sur la complémentarité politique du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE.
- **Difficultés de mémorisation chez les informateurs EIC.** Comme pour toute évaluation ex-post, il peut être difficile de se souvenir des activités qui ont eu lieu il y a un certain temps, notamment en raison de la rotation du personnel. Nous y remédierons dans la mesure du possible en utilisant des aide-mémoires, par exemple en rappelant aux répondants les événements marquants, et en posant des questions similaires à plusieurs répondants à des fins de triangulation. Si nous constatons que nous ne pouvons pas obtenir des informations adéquates pour des questions de recherche suffisantes dans un pays donné, nous envisagerons de remplacer ce pays dans l'échantillon EIC.
- **Disponibilité de données adéquates par le biais de documents.** Notre examen initial montre qu'au sein de leurs documents, certains pays ont plus de documents et d'autres plus d'informations. Si nécessaire, nous élargirons le contenu des protocoles EIC dans les pays échantillonnés dont les documents ne contiennent pas toutes les informations clés.

## IV. Calendrier de travail

Nous prévoyons de réaliser ce travail sur une période de 13 mois, conformément à notre contrat d'évaluation. En octobre, nous préparerons et commencerons les efforts de collecte de données, y compris la création de guides d'entretien et de modèles d'extraction de documents. Nous effectuerons la majeure partie de notre collecte de données en novembre/décembre, y compris la revue documentaire et les entretiens, et nous commencerons également à analyser les données des entretiens en novembre. L'analyse des données secondaires commencera en octobre. Nous produirons le projet de rapport d'évaluation en janvier et soumettrons un rapport d'évaluation final en mars après avoir reçu des commentaires ; le rapport final reflétera les commentaires du Secrétariat du GPE sur le projet de rapport. Le tableau IV.1 présente le calendrier de travail prévu et le calendrier des livrables, qui peuvent varier légèrement en fonction des calendriers de retour d'information.

Tableau IV.1. Calendrier de travail

Activité	Mois													
	Août 2022	Sep 2022	Oct 2022	Nov 2022	Déc 2022	Jan 2023	Fév 2023	Mar 2023	Avr 2023	Mai 2023	Jun 2023	Jul 2023	Août 2023	Sep 2023
<b>Début</b>														
Projet de rapport initial														
Rapport initial final					▲ <sup>a</sup>									
<b>Collecte, analyse et rapport des données</b>														
Revue documentaire, extraction des données														
Entretiens avec des informateurs clés														
Analyse														
Projet de rapport d'évaluation							b							
Rapport d'évaluation final								▲ <sup>c</sup>						
Présentation de diapositives							d	▲ <sup>c</sup>						
<b>Diffusion</b>														
Atelier sur les premiers résultats							□ <sup>d</sup>							
Présentation : Direction du Secrétariat							□ <sup>e</sup>							
Présentation : PILC									□ <sup>f</sup>					
Présentation : Conseil d'Administration											□ <sup>f</sup>			
Événement d'apprentissage												□ <sup>f</sup>	□ <sup>f</sup>	
<b>Gestion de projet et communications mensuelles avec le client</b>														
Réunion mensuelle	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□
Gestion de projet														

▲ Délivrable □ Réunion virtuelle

<sup>a</sup> Rapport initial final révisé soumis

<sup>b</sup> Le projet de rapport d'évaluation sera soumis environ trois semaines après l'atelier sur les premières conclusions.

<sup>c</sup> Le rapport final et le projet de présentation final seront soumis trois semaines avant la présentation du PILC.

- <sup>d</sup> L'atelier de sensibilisation aux premiers résultats sera programmé pour la mi-février, le projet de présentation étant soumis la première semaine complète de février.
- <sup>e</sup> La présentation à la Direction du Secrétariat aura lieu fin février/début mars, environ trois semaines après l'atelier sur les premières conclusions.
- <sup>f</sup> À déterminer

### References

- Andersen, Ole Winckler, Henrik Hansen et John Rand. "Évaluation de la complémentarité financière et de développement dans les opérations de financement mixte". *Documents de travail de l'OCDE sur la coopération pour le développement*, 91. Éditions de l'OCDE, Paris, 2021. Available at [https://pure.diiis.dk/ws/files/4108868/OECD\\_Working\\_Paper.pdf](https://pure.diiis.dk/ws/files/4108868/OECD_Working_Paper.pdf).
- Partenariat Mondial pour l'Éducation. 2018. "Fonds à Effet Multiplicateur GPE : Analyse du déploiement & Exercice d'analyse comparative".
- Partenariat Mondial pour l'Éducation. 2021a. "Accéder au Fonds à Effet Multiplicateur du GPE : Soutien aux partenaires du GPE". Présentation. Novembre 2021. Disponible à <https://www.globalpartnership.org/content/accessing-gpe-Fonds à Effet Multiplicateur>.
- Partenariat Mondial pour l'Éducation. 2021b. "Manifestation d'Intérêt pour accéder au Fonds à Effet Multiplicateur du GPE - Projet". Août 2021. Disponible à <https://assets.globalpartnership.org/s3fs-public/document/file/2022-03-form-expression-interest-gpe-Fonds à Effet Multiplicateur.docx?VersionId=PSCH8VH.4sCN6dRnRYXi7PBdiFPednIK&wdOrigin=BROWSELINK>.
- Partenariat Mondial pour l'Éducation. 2021c. "Draft Guide for Enabling Factors Analysis for GPE System Transformation Grants". Novembre 2021. Disponible à <https://www.globalpartnership.org/content/draft-guide-enabling-factors-analysis-gpe-system-transformation-grants>.
- Partenariat Mondial pour l'Éducation. 2022a. "Factsheet du Fonds à Effet Multiplicateur GPE". Septembre 2022. Available at [2022-09-GPE-factsheet-gpe-Fonds à Effet Multiplicateur.pdf](https://www.globalpartnership.org/content/2022-09-GPE-factsheet-gpe-Fonds à Effet Multiplicateur.pdf) ([globalpartnership.org](https://www.globalpartnership.org)).
- Partenariat Mondial pour l'Éducation. 2022b. "Fonds à Effet Multiplicateur du GPE". Available at <https://www.globalpartnership.org/funding/gpe-Fonds à Effet Multiplicateur>.
- Karlan, Dean, et John A. List. "Le prix est-il important dans les dons de charité ? Evidence from a Large-Scale Natural Field Experiment." *American Economic Review*, vol. 97, no. 5, 2007, pp. 1774-1793. Available at <https://www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/aer.97.5.1774>.
- Khanduja, Gauri, et Priyanka Pandey. 2021. "Examen interne du financement MLT du GPE". Rapport interne. Partenariat Mondial pour l'Éducation. Novembre 2021.
- Mills, A., G. Durepos, et E. Weibe. 2010. *Encyclopédie de la recherche par étude de cas ; Analyse thématique*. Sage Publications.
- White, Howard et Daniel Phillips. 2012. "Addressing attribution of cause and effect in small n impact evaluations : towards an integrated framework " 3ie Working Paper 15, juillet 2012.

## Annexe A : Matrice de l'Évaluation

Questions d'évaluation	Sous-questions	Sources de données	Méthodologie d'analyse	Notes/limitations
<b>Thème 1 : Complémentarité financière</b>				
<b>Ce que cette évaluation permettra probablement à l'évaluateur de dire (y compris les critères de jugement) :</b>				
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nous classerons la probabilité que le cofinancement soit nouveau et complémentaire, ou accéléré, en trois catégories : <i>très probable, probable, improbable</i>.</li><li>• La catégorisation sera basée sur une synthèse de la revue documentaire de tous les pays, des EIC et de toutes les données secondaires que nous pourrions utiliser.</li><li>• Cette évaluation aidera à comprendre les voies de la complémentarité financière et améliorera notre compréhension de la nature du cofinancement. Ces cinq voies sont les suivantes : (1) nouveau donateur, (2) redistribution du nouveau secteur, (3) redistribution du sous-secteur, (4) financement accéléré, et (5) nouveau financement d'un donateur existant.</li><li>• Un pays faisant l'objet d'une étude de cas pourrait être sélectionné pour illustrer la conclusion générale relative à la complémentarité financière.</li></ul>				



Questions d'évaluation	Sous-questions	Sources de données	Méthodologie d'analyse	Notes/limitations
<p>1. Le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE permet-il de débloquer des financements nouveaux, supplémentaires ou plus rapides ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans quelle mesure le cofinancement provient-il de <b>nouveaux donateurs</b> qui n'opéraient pas dans le secteur de l'éducation ou dans le pays avant le financement du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Revue documentaire</b> du dossier de manifestation d'intérêt (MI) (y compris la matrice et les lettres d'approbation reçues), du résumé de la EOI et des notes/liste de contrôle les plus importantes, des dossiers de candidature au programme Fonds à Effet Multiplicateur (MLT) (y compris les documents justificatifs reçus), des rapports d'assurance qualité (RAQ), des notes de réunion d'examen, des rapports de compte rendu de mission/procès-verbaux de mission relatifs au programme Fonds à Effet Multiplicateur, des procès-verbaux des groupes locaux ().</li> <li>• <b>Entretiens avec des informateurs clés (EIC)</b> avec : le gouvernement (GOVT), le cofinancement (COF), l'agence de coordination (AC)/GLE, l'Agent Partenaire (AP), les responsables nationaux du Partenariat Mondial pour l'Éducation (GPE) (10 pays de l'échantillon) ; le Secrétariat du GPE (partie de l'examen et de l'approbation de la manifestation d'intérêt), les opérations de financement et de financement du GPE.</li> <li>• <b>Données secondaires</b> : Base de données du CRS du CAD de l'OCDE, Rapport du RMSE sur le financement de l'éducation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description du nombre de COFs qui sont de nouveaux donateurs dans le secteur de l'éducation dans chaque pays, globalement et par type de COF.</li> <li>• Analyse de la contribution pour identifier la probabilité que le MLT soit à l'origine du cofinancement de nouveaux donateurs qui n'opèrent pas dans le secteur de l'éducation ou dans le pays, en triangulant ce qui est dit dans les documents et ce qui est glané dans les EIC.</li> <li>• Résumé du paysage de l'aide à l'éducation basé sur les données du CRS et le rapport RMSE Education Finance Watch pour contextualiser les déboursements du GPE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité à distinguer les effets du MLT de ceux d'autres facteurs contextuels concomitants (par exemple, Covid-19).</li> <li>• Capacité à aller au-delà de la catégorisation de la probabilité que le cofinancement soit nouveau et complémentaire, ou accéléré, en 3 catégories : <i>très probable, probable, improbable</i>.</li> <li>• Impossibilité d'effectuer une analyse quantitative rigoureuse de l'aide à l'éducation en raison des limites des données du SNPC du CAD de l'OCDE (par exemple, inexactitudes dans l'estimation de l'aide à l'éducation de base, absence de données sur le secteur privé et les fondations).</li> </ul>

Questions d'évaluation	Sous-questions	Sources de données	Méthodologie d'analyse	Notes/limitations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans quelle mesure le cofinancement des donateurs est-il <b>dépendant</b> du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE (quelle est la probabilité que le financement aurait été annoncé, convenu et engagé indépendamment du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE) ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Revue documentaire</b> de : Dossier de manifestation d'intérêt (y compris la matrice et les lettres d'approbation reçues), résumé de la manifestation d'intérêt et notes/liste de contrôle, dossier de demande de MLT (y compris les documents d'appui reçus), RAQ, notes de réunion d'examen, rapports de compte rendu de mission/procès-verbaux de mission liés à MLT, procès-verbaux du GLE</li> <li>• <b>EICs</b> avec : GOVT, AC/GLE, AP, COF, responsables nationaux du GPE (10 pays de l'échantillon) ; le Secrétariat du GPE participe à l'examen et à l'approbation des manifestations d'intérêt et aux opérations de financement et de financement (au niveau mondial).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de la contribution pour identifier la probabilité que le MLT soit la raison du cofinancement, en triangulant ce qui est dit dans les documents, ce qui est observé dans toutes les données secondaires disponibles et utilisables, et ce qui est glané dans les EIC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel EIC</li> <li>• Capacité à distinguer les effets du MLT de ceux d'autres facteurs contextuels concomitants (par exemple, Covid-19).</li> <li>• La certitude dans la réponse n'est pas possible</li> </ul>

Questions d'évaluation	Sous-questions	Sources de données	Méthodologie d'analyse	Notes/limitations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans quelle mesure le cofinancement <b>est-il redistribué</b> d'un secteur non éducatif vers le secteur de l'éducation dans les pays bénéficiant d'un financement en raison du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE ?</li> <li>• Dans quelle mesure le cofinancement <b>réaffecté</b> de l'enseignement supérieur à l'éducation de base dans les pays ayant reçu un financement en raison du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Revue documentaire</b> de : Dossier de manifestation d'intérêt (y compris la matrice et les lettres d'approbation reçues), résumé de la manifestation d'intérêt et notes/liste de contrôle, dossier de demande de MLT (y compris les documents d'appui reçus), RAQ, notes de réunion d'examen, rapports de compte rendu de mission/procès-verbaux de mission liés au MLT, procès-verbaux de GLE</li> <li>• <b>EICs</b> avec : COF, GOVT, AC/GLE, AP, responsables nationaux du GPE (10 pays de l'échantillon) ; le Secrétariat du GPE participe à l'examen et à l'approbation des manifestations d'intérêt et aux opérations de financement et de financement (au niveau mondial).</li> <li>• <b>Données secondaires</b> : Données du SNPC du CAD de l'OCDE, données sur les engagements et les décaissements du COF.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de la contribution pour identifier la probabilité que le MLT soit à l'origine de la redistribution ou de la réaffectation des fonds, en triangulant ce qui est dit dans les documents et ce qui est glané lors des EIC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité à distinguer les effets du MLT de ceux d'autres facteurs contextuels concomitants (par exemple, Covid-19).</li> <li>• Impossibilité de mener une analyse quantitative rigoureuse de la redistribution et de la réaffectation de l'aide des donateurs en raison des limites des données du SNPC du CAD de l'OCDE (par exemple, inexactitudes dans l'estimation de l'aide à l'éducation de base à l'aide des données du CAD de l'OCDE).</li> <li>• Manque de données du COF en cas de fondation ou de secteur privé</li> <li>• La certitude dans la réponse n'est pas possible</li> </ul>

Questions d'évaluation	Sous-questions	Sources de données	Méthodologie d'analyse	Notes/limitations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans quelle mesure le financement provenant de <b>donateurs existants</b> est-il <b>nouveau</b>?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Revue documentaire</b> de : Dossier de manifestation d'intérêt (y compris la matrice et les lettres d'approbation reçues), résumé de la manifestation d'intérêt et notes/liste de contrôle, dossier de demande de MLT, RAQ, notes de la réunion d'examen, rapports de compte rendu de mission/procès-verbaux de la mission concernant le MLT, procès-verbaux du LEG.</li> <li><b>EICs</b> avec : COF, GOVT, AC/GLE, AS, Chef de File Pays du GPE (10 pays de l'échantillon) ; le Secrétariat du GPE participe à l'examen et à l'approbation de la manifestation d'intérêt, aux opérations de financement et de financements (au niveau mondial).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse de la contribution pour identifier la probabilité que le MLT soit à l'origine du nouveau financement du COF, en triangulant ce qui est dit dans les documents et ce qui est glané lors des EIC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rappel EIC</li> <li>Capacité à distinguer les effets du MLT de ceux d'autres facteurs contextuels concomitants (par exemple, Covid-19).</li> <li>La certitude dans la réponse n'est pas possible</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans quelle mesure le cofinancement (engagements) <b>est mobilisé plus rapidement</b> grâce au Fonds à Effet Multiplicateur du GPE ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Revue documentaire</b> de : Dossier de manifestation d'intérêt (y compris la matrice et les lettres d'approbation reçues), résumé de la manifestation d'intérêt et notes/liste de contrôle, dossier de demande de MLT, RAQ, notes de la réunion d'examen, rapports de compte rendu de mission/procès-verbaux de la mission concernant le MLT, procès-verbaux du LEG.</li> <li><b>EICs</b> avec : COF, GOVT, AC/GLE, AP, responsables nationaux du GPE (10 pays de l'échantillon) ; le Secrétariat du GPE participe à l'examen et à l'approbation des manifestations d'intérêt, aux opérations de financement et de financements (au niveau mondial).</li> <li><b>Examen documentaire des données du GPE</b> : Suivi des pré -financements /prélèvements, suivi des financements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse de la contribution pour identifier la probabilité que le MLT soit à l'origine d'engagements financiers accélérés de la part du COF, en triangulant ce qui est dit dans les documents et ce qui est glané lors des EIC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rappel EIC</li> <li>Capacité à distinguer les effets du MLT de ceux d'autres facteurs contextuels concomitants (par exemple, Covid-19).</li> </ul>

## Rapport Initial sur l'Évaluation du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE

Questions d'évaluation	Sous-questions	Sources de données	Méthodologie d'analyse	Notes/limitations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quelle est la <b>nature</b> de l'effet de levier ? En d'autres termes, le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE a-t-il eu un effet de levier sur les "financements nouveaux et complémentaires/accélérés" ou les financiers ont-ils eu un effet de levier sur le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE dans tous les cas ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Revue documentaire</b> de : Dossier de manifestation d'intérêt (y compris la matrice et les lettres d'approbation reçues), résumé de la manifestation d'intérêt et notes/liste de contrôle, dossier de demande de MLT (y compris les documents d'appui reçus), RAQ, notes de réunion d'examen, rapports de compte rendu de mission/procès-verbaux de mission liés à MLT, procès-verbaux de LEG</li> <li><b>EICs</b> avec : COF, GOVT, AC/GLE, AP, chef de file national du GPE (10 pays de l'échantillon) ; le Secrétariat du GPE participe à la EOI et à l'approbation, aux opérations de financement et de financements (au niveau mondial).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse de la contribution pour identifier la probabilité que la MLT soit à l'origine de l'effet de levier ou que les financiers en soient à l'origine, en triangulant entre les EIC et entre les documents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rappel EIC</li> <li>Capacité à distinguer les effets du MLT de ceux d'autres facteurs contextuels concomitants (par exemple, Covid-19).</li> <li>La certitude dans la réponse n'est pas possible.</li> </ul>
2. Quel est le volume de cofinancement obtenu, et dans quelle mesure s'harmonise-t-il avec le programme financé par le GPE Fonds à Effet Multiplicateur et la modalité de financement ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quel est le <b>volume</b> du cofinancement nouveau et complémentaire/accéléré ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Revue documentaire</b> de : Dossier de manifestation d'intérêt (y compris la matrice et les lettres d'approbation reçues), résumé de la manifestation d'intérêt et notes/liste de contrôle, dossier de candidature MLT (y compris les documents justificatifs reçus), rapports d'avancement MLT.</li> <li><b>Examen documentaire des données du GPE</b> : Suivi des pré-financements/prélèvements, suivi des financements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Résumé descriptif des données quantitatives sur le cofinancement et le MLT (par exemple, la mesure dans laquelle le MLT débloque des financements à des ratios de 3:1 pour les bailleurs de fonds et de 1:1 pour les fondateurs et les partenaires du secteur privé) par pays et par modèle de GPE.</li> <li>Résumé descriptif des cinq voies d'accès déterminées à la question 1, le cas échéant.</li> </ul>	

Questions d'évaluation	Sous-questions	Sources de données	Méthodologie d'analyse	Notes/limitations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans quelle mesure le cofinancement est-il <b>harmonisé</b> avec le programme et la modalité de financement du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE et ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Revue documentaire</b> de : Dossier de candidature (y compris la matrice et les lettres d'approbation reçues), résumé de la candidature et notes/liste de contrôle, dossier de candidature MLT (y compris les documents justificatifs reçus), RAQs, notes de la réunion d'examen</li> <li><b>Indicateur CR</b> : 2020RF indicateur 30 ; 2025RF indicateur 12ii<sup>15</sup></li> <li><b>Examen documentaire des données du GPE</b> : Suivi des pré-financements /prélèvements, suivi des financements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Résumé descriptif du cofinancement et des financements MLT qui utilisent une modalité de mise en commun par secteur ou par projet.</li> <li>Résumé descriptif du pourcentage de l'ensemble du cofinancement qui est harmonisé (c'est-à-dire qui utilise la même modalité de financement que le financement du GPE : autonome, mis en commun par le secteur ou mis en commun par le projet)</li> <li>Résumé descriptif des indicateurs clés des cinq parcours tels que déterminés à la question 1, le cas échéant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inclura tous les cofinancements, qu'ils soient <i>réellement</i> nouveaux et complémentaires/accélérés ; si le cofinancement est jugé peu susceptible d'être nouveau et complémentaire/accéléré, nous pouvons l'exclure de l'analyse.</li> <li>Indicateurs RF non disponibles pour tous les pays</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quelle proportion du cofinancement a été <b>décaissée</b> comme prévu (en termes de modalité, d'objet, de bénéficiaires et de calendrier convenus) ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>EIC</b> avec COF, AP, Chef de file Pays GPE (10 pays de l'échantillon) ; GPE Opérations Finance and Financements (global).</li> <li><b>Données secondaires sur les décaissements provenant des COF, des rapports sur l'état d'avancement et les résultats de la mise en œuvre, ou du dossier de candidature (10 pays de l'échantillon)</b>, si disponibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Résumé des décaissements déclarés via les données secondaires, si disponibles, ou via les EIC pour les 10 pays de l'échantillon, comparés aux engagements de cofinancement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La disponibilité des données de déboursement du COF est probablement limitée ; nous tenterons d'y accéder pour les 10 pays de l'échantillon par le biais des EIC.</li> <li>Les 10 pays de l'échantillon peuvent ne pas être totalement représentatifs de l'étendue des expériences en matière de versement de financements.</li> </ul>

<sup>15</sup> L'indicateur 30 du précédent cadre de résultats du GPE fournit des informations sur le nombre de financements qui sont mises en commun par secteur ou par projet (précédemment notées comme cofinancées). L'indicateur 12ii (nouveau CR) considère le montant du financement avec la modalité de mise en commun par secteur ou par projet.

Questions d'évaluation	Sous-questions	Sources de données	Méthodologie d'analyse	Notes/limitations
<p>3. Les processus du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE, en particulier dans le cadre du modèle opérationnel 2025, semblent-ils susceptibles de garantir que le niveau de la dette encourue par le cofinancement (le cas échéant) est gérable pour le pays ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle est la part du cofinancement du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE sous forme de prêts concessionnels ? Quelle est la part sous forme d'autres prêts ?</li> <li>• Dans quelle mesure les prêts de cofinancement sont-ils compatibles avec les termes de la politique de limitation de la dette du FMI et de la politique d'emprunts non concessionnels du Groupe de la Banque mondiale ?<sup>16</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Revue documentaire</b> du dossier de manifestation d'intérêt (y compris la matrice et les lettres d'approbation reçues), du résumé de la manifestation d'intérêt et des notes/liste de contrôle, du dossier de demande de MLT (y compris les documents justificatifs reçus), des RAQ, des notes de réunion d'examen.             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Si l'AP est la Banque mondiale : Document d'évaluation du projet, état d'avancement/achèvement de la mise en œuvre et rapport des résultats</li> <li>○ Analyses de viabilité de la dette en vertu du cadre conjoint Banque-Fonds de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu</li> </ul> </li> <li>• <b>EIC</b> avec l'AP, le COF, les responsables nationaux du GPE (10 pays de l'échantillon) ; le personnel du Secrétariat du GPE participe à la EOI et à l'approbation des financements, aux opérations financières et aux financements (au niveau mondial).</li> <li>• <b>Examen documentaire des données du GPE</b> : Suivi des pré-financements/prélèvements, suivi des financements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de méthodes mixtes de données quantitatives secondaires, de documents et de EIC afin d'évaluer dans quelle mesure les prêts concessionnels respectent les principes de viabilité de la dette qui incluent, mais ne se limitent pas, à la capacité d'un pays :             <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Cote de détresse de la dette déterminée par le FMI et l'AID</li> <li>b. Capacité de gestion et de suivi de la dette</li> <li>c. Niveau actuel et composition de la dette</li> </ol> </li> <li>• Comparaison des prêts dans le cadre du modèle 2025 avec le modèle 2020, y compris une analyse visant à déterminer si les financements MLT approuvés dans le cadre du modèle 2020 et assorties d'un cofinancement lié à un prêt ou à un prêt ont connu ultérieurement des problèmes de viabilité de la dette et quelle est la probabilité d'un cofinancement similaire dans le cadre du modèle 2025.</li> <li>• Triangulation à travers la revue documentaire et les EIC pour évaluer si l'alignement rapporté avec les politiques du FMI et de la Banque mondiale est suffisant pour assurer la viabilité de la dette ou si davantage de sauvegardes sont nécessaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations limitées tirées des documents existants sur le contexte macroéconomique d'un pays, la capacité de gestion et de suivi de la dette, ainsi que le niveau et la composition actuels de la dette, afin d'évaluer l'adhésion aux principes de viabilité de la dette.</li> <li>• Les rapports d'analyse de viabilité de la dette ne sont pas disponibles pour tous les pays.</li> </ul>

<sup>16</sup> Ces politiques limitent les emprunts concessionnels et non concessionnels en fonction, notamment, du contexte macroéconomique du pays, de sa capacité de gestion et de suivi de la dette, ainsi que du niveau et de la composition actuels de celle-ci.

Questions d'évaluation	Sous-questions	Sources de données	Méthodologie d'analyse	Notes/Limitations
<b>Thème 2 : Complémentarité politique</b>				
<b>Ce que cette évaluation permettra probablement à l'évaluateur de dire (y compris les critères de jugement) :</b>				
<ul style="list-style-type: none"><li>• Cette évaluation décrira la mesure dans laquelle la valeur du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE va au-delà de la complémentarité financière.</li><li>• Il permettra d'identifier les avantages non financiers directs ou indirects résultant du Fonds à Effet Multiplicateur GPE.</li><li>• L'évaluation contribuera à améliorer la définition de la complémentarité politique.</li><li>• Un pays d'étude de cas pourrait être sélectionné pour illustrer la complémentarité politique, soit comme un cas représentatif de l'expérience générale, soit comme un cas intéressant pouvant illustrer des aspects uniques de la complémentarité politique.</li></ul>				



Questions d'évaluation	Sous-questions	Sources de données	Méthodologie d'analyse	Notes/Limitations
4. Les financements du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE et leur cofinancement sont-ils alignés sur les priorités sectorielles définies dans le cadre du pacte de partenariat (pour les pays qui en ont créé un) et du plan sectoriel de l'éducation (PSE) ? Le financement contribue-t-il à la transformation du système ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans quelle mesure le financement et le cofinancement du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE sont-ils alignés sur les priorités sectorielles définies (pacte de partenariat et/ou plan du secteur de l'éducation) ?</li> <li>• Le cofinancement aborde-t-il les facteurs favorables (tels que définis par le GPE 2025) à la transformation du système ?<sup>17</sup></li> <li>• Dans quelle mesure le cofinancement cible-t-il les sous-secteurs prioritaires du GPE selon ses anciens et actuels plans stratégiques (GPE 2020 et GPE 2025) ?<sup>18</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Revue documentaire</b> du dossier de manifestation d'intérêt (y compris la matrice et les lettres d'approbation reçues), du résumé de la manifestation d'intérêt et des notes/liste de contrôle les plus importantes, du dossier de candidature à le financement MLT<sup>19</sup> (y compris les documents justificatifs reçus), des RAQ, des notes des réunions de revue, des données d'ancrage du financement GPE. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pour les pays GPE 2020 : ESA et PSE</li> <li>○ Pour les pays du GPE 2025 : pacte de partenariat,<sup>20</sup> Auto-évaluation par le pays des conditions favorables et des domaines prioritaires, rapports du groupe consultatif technique indépendant (GCTI).</li> </ul> </li> <li>• <b>EIC</b> avec GOVT, COF, AC/GLE, AS, GPE country lead (10 pays de l'échantillon) ; GPE Engagement et Politique Pays (Mondial).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résumé descriptif de la proportion des financements et des montants de cofinancement du MLT qui se concentrent sur les facteurs favorables et les sous-secteurs prioritaires du GPE 2025, et la proportion où les deux financent le même programme.</li> <li>• Analyse thématique pour évaluer l'alignement, en triangulant la revue documentaire et les EIC.</li> <li>• Analyse comparative de l'alignement du MLT sur les priorités nationales dans les pays GPE 2025 et GPE 2020</li> <li>• Décrire par modèle GPE (GPE 2020 et GPE 2025)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indicateurs CR non disponibles pour tous les pays</li> <li>• Capacité à distinguer les effets du MLT de ceux d'autres facteurs contextuels concomitants.</li> </ul>

<sup>17</sup> Les facteurs favorables du GPE 2025 sont (1) les données et les preuves ; (2) la coordination sectorielle ; (3) la planification sensible au genre ; et (4) le volume, l'équité et l'efficacité des dépenses publiques nationales en matière d'éducation.

<sup>18</sup> Les sous-secteurs prioritaires du GPE sont le pré -scolaire, le primaire, le moyen secondaire et le secondaire.

<sup>19</sup> MLT uniquement ou conjoint avec les demandes d'autres financements du GPE dans le cadre de l'ancien et du nouveau modèle, comme le financement pour la mise en œuvre de programmes dans le secteur de l'éducation (ESPIG), le Financement pour la Transformation du Système (SCG) ou le financement pour l'Accélération de l'Éducation des Filles (GEA).

Questions d'évaluation	Sous-questions	Sources de données	Méthodologie d'analyse	Notes/Limitations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles sont les façons pertinentes de définir le "complémentarité des politiques" dans le contexte du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE ? Sur cette base, quelle a été la complémentarité politique du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE depuis sa création ?</li> <li>• Le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE apporte-t-il une autre valeur ajoutée ? Dans quelle mesure les COF reçoivent-ils des avantages non financiers directs ou indirects (par exemple, un siège à la table, un meilleur réseautage, une influence accrue sur le pays) grâce au Fonds à Effet Multiplicateur du GPE ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Revue documentaire</b> : rapports de compte rendu de mission/procès-verbaux de mission relatifs au MLT, rapports d'avancement du MLT</li> <li>• <b>EIC</b> avec le gouvernement, le COF, le AC/GLE, l'AP, le Chef de File Pays du GPE (10 pays de l'échantillon) ; le personnel du Secrétariat du GPE chargé de l'engagement des pays et des politiques (au niveau mondial).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse thématique visant à identifier d'autres façons dont le MLT peut avoir soutenu la complémentarité des politiques, conduit à des avantages indirects ou à des conséquences involontaires, en triangulant ce qui est dit dans les documents et ce qui est glané dans les EIC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel EIC</li> <li>• Capacité à distinguer les effets du MLT de ceux d'autres facteurs contextuels concomitants (par exemple, Covid-19).</li> </ul>

Questions d'évaluation	Sous-questions	Sources de données	Méthodologie d'analyse	Notes/Limitations
<p>5. Le processus du financement MLT du GPE soutient-il un dialogue sectoriel inclusif concernant les priorités au niveau national ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans quelle mesure le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE a-t-il facilité la participation aux mécanismes de coordination nationaux (tels que le GLE) du COF, du secteur privé, des OSC, des ONG ou d'autres partenaires ?</li> <li>• Dans quelle mesure le financement du MLT du GPE a-t-elle permis d'améliorer la coordination et le dialogue autour du financement de l'éducation ?</li> <li>• Dans quelle mesure les priorités sectorielles ont-elles été renforcées, non affectées ou affaiblies par le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE ?</li> <li>• Dans quelle mesure l'état du dialogue sectoriel (tel que la force ou la maturité du GLE) a-t-il affecté le processus du MLT du GPE ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Revue documentaire</b> du dossier de manifestation d'intérêt (y compris la matrice et les lettres d'approbation reçues), du dossier de demande de MLT<sup>21</sup> (y compris les documents justificatifs reçus), des rapports de compte rendu de mission/procès-verbaux de mission relatifs à la MLT, des rapports d'avancement de la MLT.</li> <li>• <b>EIC</b> avec le gouvernement, le COF, le A/GLE, l'AP, le Chef de File Pays du GPE (10 pays de l'échantillon) ; le personnel du Secrétariat du GPE chargé de l'engagement et de la politique des pays (au niveau mondial), des finances et des opérations de financements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse thématique visant à déterminer dans quelle mesure le processus d'octroi du financement MLT a donné lieu à un dialogue inclusif, en triangulant ce qui est dit dans les documents et ce qui est glané dans les EIC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel EIC</li> <li>• Capacité à distinguer les effets du MLT de ceux d'autres facteurs contextuels concomitants (par exemple, Covid-19).</li> </ul>

<sup>21</sup> MLT uniquement ou conjoint avec les demandes d'autres financements du GPE dans le cadre de l'ancien et du nouveau modèle, comme le financement pour la mise en œuvre de programmes dans le secteur de l'éducation (ESPIG), le Financement pour la Transformation du Système (SCG) ou le financement pour l'accélération de l'éducation des filles (GEA).

Questions d'évaluation	Sous-questions	Sources de données	Méthodologie d'analyse	Notes/Limitations
6. Les financements MLT du GPE répondent-elles aux priorités en matière d'égalité des sexes et d'inclusion ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans quelle mesure le processus du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE influence-t-il le dialogue sectoriel et la programmation financée par le Fonds à Effet Multiplicateur et le cofinancement du GPE en matière d'égalité et d'inclusion des sexes ? Le processus dans le cadre du modèle GPE 2025 semble-t-il mieux réussir à intégrer l'égalité des sexes et l'inclusion que dans le modèle précédent ?<sup>22</sup></li> <li>Quels sont les liens politiques et d'équité entre le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE et l'GEA ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Revue documentaire</b> du dossier de manifestation d'intérêt (y compris la matrice et les lettres d'approbation reçues), du résumé de la manifestation d'intérêt et des principales notes/liste de contrôle, du dossier de demande de financement MLT<sup>23</sup> (y compris les documents justificatifs reçus), des RAQ, des notes des réunions de revue, du pacte de partenariat, de l'auto-évaluation des facteurs favorables par le pays, des rapports GC GCTI, des données sur le l'ancrage et le calcul des coûts des financements du GPE.</li> <li><b>EIC</b> avec GOVT, COF, AC/GLE, chef de file national du GPE (10 pays de l'échantillon) ; personnel du Secrétariat du GPE chargé de l'engagement national et des politiques (au niveau mondial).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse thématique visant à évaluer l'ampleur de l'intégration de la dimension de genre dans la manifestation d'intérêt et/ou la demande de financement de la MLT et, sur la base des entretiens individuels, le rôle que l'équité et l'inclusion du genre ont joué dans les discussions autour de la manifestation d'intérêt et de la demande de financement.</li> <li>Synthèse de l'alignement du MLT sur les priorités en matière de genre telles que définies dans le pacte de partenariat, l'auto-évaluation des facteurs favorables par le pays et les rapports GCTI.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Capacité à distinguer les effets du MLT de ceux d'autres facteurs contextuels concomitants.</li> <li>Il n'y a qu'un seul pays avec le GEA ; il y aura une case à cocher dans le rapport.</li> </ul>

<sup>22</sup> Nous déterminons "l'ancrage" comme la mesure dans laquelle le processus MLT (MI, demande, RAQ, financement) inclut des discussions ou des réflexions sur l'égalité des sexes et les implications de l'inclusion.

<sup>23</sup> MLT uniquement ou conjoint avec les demandes d'autres financements du GPE dans le cadre de l'ancien et du nouveau modèle, comme le financement pour la mise en œuvre de programmes dans le secteur de l'éducation (ESPIG), le Financement pour la transformation du système (SCG) ou le financement pour l'accélération de l'éducation des filles (GEA).

Questions d'évaluation	Sous-questions	Sources de données	Méthodologie d'analyse	Notes/Limitations
<b>Thème 3 : Processus MLT du GPE</b>				
<b>Ce que cette évaluation permettra probablement à l'évaluateur de dire (y compris les critères de jugement) :</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer si le modèle 2025 a entraîné des améliorations en termes de pertinence, d'efficacité et de flexibilité du processus du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE par rapport au modèle 2020.</li> <li>Identifier les points forts et les possibilités d'amélioration tout au long du processus du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE.</li> <li>L'un des pays d'étude de cas sélectionnés pour les thèmes 1 ou 2 pourrait également être choisi pour explorer plus en profondeur le processus MLT du GPE dans les conclusions.</li> </ul>				
7. Le processus actuel du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE est-il pertinent, efficace et souple ? Est-il perçu comme générant des coûts de transaction comparables/supplémentaires, etc., par rapport aux financements du GPE non MLT ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les directives et les processus (critères d'éligibilité, facilité du processus, critères d'élaboration des propositions, etc.) pour accéder au Fonds à Effet Multiplicateur du GPE sont-ils clairs ? Sont-ils améliorés par rapport au modèle 2020 ? Existe-t-il des synergies ou des liens avec le GEA ou d'autres financements non MLT du GPE ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Revue documentaire</b> du dossier de manifestation d'intérêt (y compris la matrice et les lettres d'approbation reçues, le résumé de la manifestation d'intérêt et les notes/la liste de contrôle, le dossier de demande de MLT<sup>24</sup> (y compris les documents justificatifs reçus), les RAQ, les notes de la réunion d'examen.</li> <li><b>EIC</b> avec le gouvernement, le COF, l'AC/GLE, l'AP, le Chef de File Pays du GPE (10 pays de l'échantillon) ; le personnel du Secrétariat du GPE participe à la EOI et à l'approbation du financement (mondial).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Triangulation à travers la revue documentaire et les EIC pour évaluer dans quelle mesure les directives et les processus MLT du GPE sont clairs et s'ils ont été améliorés par rapport au modèle 2020.</li> <li>Synthèse qualitative des perceptions des personnes interrogées lors des EIC concernant les coûts de transaction du MLT par rapport aux autres demandes de financement auprès du GPE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rappel EIC</li> <li>Il sera impossible de démêler la "vérité", en particulier lorsque les personnes interrogées ne sont pas d'accord.</li> </ul>

<sup>24</sup> MLT uniquement ou conjoint avec les demandes d'autres financements du GPE dans le cadre de l'ancien et du nouveau modèle, comme le financement pour la mise en œuvre de programmes dans le secteur de l'éducation (ESPIG), le Financement pour la transformation du système (SCG) ou le financement pour l'accélération de l'éducation des filles (GEA).

## Rapport Initial sur l'Évaluation du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE

Questions d'évaluation	Sous-questions	Sources de données	Méthodologie d'analyse	Notes/Limitations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pertinence</b> : La valeur perçue du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE (c'est-à-dire les considérations relatives au processus du Fonds à Effet Multiplicateur par rapport aux avantages financiers et politiques du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE) encourage-t-elle ou décourage-t-elle l'intérêt et l'adhésion des parties prenantes ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Revue documentaire</b> des rapports/ compte rendu de mission/procès-verbaux de mission relatifs au MLT, rapports d'avancement du MLT</li> <li>• <b>EIC</b> avec le gouvernement, le COF, l'AC/GLE, l'AP, le Chef de File Pays du GPE (10 pays de l'échantillon) ; le personnel du Secrétariat du GPE participe à la EOI et à l'approbation des financements, aux opérations de financement et de financements (au niveau mondial).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Synthèse des perceptions de la mesure dans laquelle le MLT du GPE encourage ou décourage l'intérêt et l'adhésion des parties prenantes, par triangulation à travers la revue documentaire et les EIC, et si les montants alloués aux pays sont appropriés en fonction des besoins.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel EIC</li> <li>• Il sera impossible de démêler la "vérité", en particulier lorsque les personnes interrogées ne sont pas d'accord.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Efficacité</b> : Le processus du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE est-il économique en termes de temps et de ressources pour toutes les parties concernées ? le Fonds à Effet Multiplicateur du GPE génère-t-il des coûts de transaction comparables/supplémentaires, etc. par rapport aux financements du GPE non MLT ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Revue documentaire</b> du GPE Suivi de Financement, du Pre-subvention/Suivi de projets en cours, du Timeline Tracker, des rapports de compte rendu de mission/procès-verbaux de mission</li> <li>• <b>EIC</b> avec le gouvernement, le COF, les AC/GLE, l'AS, le Chef de File Pays du GPE (10 pays de l'échantillon), le personnel du secrétariat du GPE, qui participe à la EOI et à l'approbation des financements, les opérations de financement et de financements (au niveau mondial).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Synthèse du calendrier et des ressources par triangulation entre la revue documentaire et les EIC, et synthèse des EIC décrivant les perceptions des coûts de transaction ainsi que les déviations notables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une analyse détaillée des coûts de transaction et des délais de la procédure de demande de financement non- MLT ne sera pas possible compte tenu des limites du champ d'application.</li> <li>• La comparaison de l'efficacité des processus entre les financements MLT et non-MLT se fera principalement par le biais des EIC.</li> </ul>

Questions d'évaluation	Sous-questions	Sources de données	Méthodologie d'analyse	Notes/Limitations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Flexibilité</b> : Dans le modèle opérationnel 2025, le processus et les exigences du Fonds à Effet Multiplicateur ont-ils été adaptés avec succès ? Permettent-ils d'apporter un soutien plus personnalisé aux pays que le modèle 2020, sur la base des besoins et des circonstances spécifiques des pays ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>EIC</b> avec le gouvernement, le COF, l'AC/GLE, l'AP, le Chef de File Pays du GPE (10 pays de l'échantillon), le personnel du secrétariat du GPE, qui participe à la EOI et à l'approbation des financements, les opérations de financement et de financements (au niveau mondial).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Synthèse des EIC décrivant les conclusions générales ainsi que les écarts notables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bien qu'un échantillon de cinq pays soit petit, il fournira des informations émergentes sur le processus d'actualisation.</li> </ul>

AC = Agence de Coordination ; COF = codonateur / cofinancier ; EOI = Manifestation d'Intérêt pour le Fonds à Effet Multiplicateur GPE ; AP = Agent Partenaire ; GPE = Partenariat Mondial pour l'Éducation ; GOVT = Gouvernement ; EIC = Entretien avec un Informateur Clé ; GLE = Groupe local d'éducation ; MLT = Fonds à Effet Multiplicateur GPE ; RAQ = Rapport d'Assurance Qualité.

## Annexe B : Résumé des documents à examiner

Tableau B.1. Description des documents à examiner

Document	Description du contenu
<b>Relatif à la Manifestation d'Intérêt du Fonds à Effet Multiplicateur &amp; Processus de demande et suivi</b>	
Dossier de Manifestation d'Intérêt (MI)	EOI soumise par pays. Indique comment il répondra aux critères du Fonds à Effet Multiplicateur. Contient huit sections : Contexte du pays, Sources/types de cofinancement, Démonstration que le financement est nouveau & supplémentaire, Domaines d'intervention, Affectation sectorielle, Modalité de financement, Durabilité de la dette (si le cofinancement est un prêt), Lettres d'aval du ministère de l'éducation & codonateur, et tout document justificatif.
Note de synthèse de la manifestation d'intérêt et notes principales/Liste de contrôle	Brève évaluation par le Secrétariat du GPE de chaque manifestation d'intérêt sur la complémentarité, le cofinancement (alignement sur les priorités du GPE 2025) et la viabilité de la dette.
Plan sectoriel de l'éducation (PSE)	Soumis par chaque pays au GPE plus de trois mois avant la soumission de la demande finale de financement MLT. Contient : Analyse du secteur de l'éducation, priorités politiques, conception du programme, budget, plan d'action, plans de mise en œuvre, plans de suivi et d'évaluation.
Matrice des exigences du modèle de financement (FMR) et Annexe sur le financement intérieur	La matrice FMR est préparée conjointement par les partenaires nationaux et les responsables pays du Secrétariat. Détaille comment le pays répond aux exigences du modèle de financement : (1) PSE crédible et approuvé ; (2) engagement budgétaire envers le PSE ; (3) disponibilité des données (ou une stratégie pour obtenir les données). Une feuille de calcul du financement intérieur est annexée à la matrice FMR pour fournir les dépenses budgétisées/réelles par secteur pour les années précédentes, ainsi que les projections pour la période ESPIG. Pour les pays du GPE 2025, une matrice de financement national est soumise avec l'analyse des facteurs favorables lors de l'élaboration du pacte de partenariat. La capacité du pays à répondre aux exigences du modèle de financement du GPE est évaluée au cours de la phase I du RAQ (après la soumission de la manifestation d'intérêt, mais avant la rédaction de la demande de MLT-ESPIG).
Dossier d'application du Fonds à Effet Multiplicateur	Demande soumise par les pays souhaitant obtenir un financement MLT. Contient : Informations sur le cofinancement, description et résultats du programme, budget et agents du financement, modalité de financement, évaluation des risques, stratégie de décaissement à part variable (les fonds sont versés après des résultats convenus au préalable), approche inclusive (liste des partenaires LEG). Dans le cadre de GPE 2025, les pays qui n'ont pas de contrat doivent remplir une demande légèrement différente dans laquelle ils décrivent les données probantes et les politiques qui guident le programme à financer par le Fonds à Effet Multiplicateur.
Document du Programme	Un document soumis par l'Agent Partenaire résumant le programme, y compris le contexte du pays et du secteur, la théorie du changement, la portée, les résultats clés et les priorités, et les plans de suivi/évaluation. Le document de l'AP généralement comporte aussi des évaluations techniques, fiduciaires et de risques. Lorsque l'Agent Partenaire est la Banque mondiale, le document de programme est appelé Document d'évaluation de projet/programme (DEP). Le programme est évalué lors de l'examen du RAQ II (le cas échéant) & III.
Rapports d'Assurance Qualité (RAQ)	Évaluations par le Secrétariat tout au long du processus de candidature de MLT, détaillant le contexte du pays, les mises à jour sur le respect des critères FMR, et les recommandations du programme.



## Rapport Initial sur l'Évaluation du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE

Document	Description du contenu
	<p>Dans le modèle 2020, le processus d'assurance qualité comportait 3 phases :</p> <p>Phase I du RAQ : Identification initiale du programme (après la soumission de la manifestation d'intérêt)</p> <p>Phase II : Examen du programme (après la soumission d'un projet de demande du PSE et de MLT-ESPIG)</p> <p>Phase III : Évaluation finale de l'état de préparation (évaluation du document final du programme, après la soumission de la demande finale du MLT-ESPIG)</p> <p>Dans le modèle 2025, le processus a été simplifié et la taille du financement détermine les phases du RAQ requises. Un financement MLT dont le total combiné est inférieur à 10 millions de dollars ne devra passer que par la phase III du RAQ. Les financements entre 10 et 50 millions devront passer par la phase I et la phase III du RAQ. Les financements supérieurs à 50 millions de dollars devront passer par les phases I, II et III du RAQ (processus complet de RAQ).</p>
Mises à jour des rapports de mise en œuvre et d'avancement	Documents qui fournissent des mises à jour sur le processus de mise en œuvre du MLT, les décaissements à ce jour, les indicateurs clés de performance, etc. Dans les pays où la Banque mondiale est AP, il s'agit notamment des ISR (qui fournissent des données budgétaires clés et des indicateurs de performance pendant la mise en œuvre) et des ICR (qui contiennent le contexte détaillé du pays, la théorie du changement, les résultats finaux et l'analyse des facteurs liés à la performance une fois la mise en œuvre terminée).
Notes de réunion et mémos	Notes et résumés des rapports/procès-verbaux des missions du GPE, des réunions du GLE relatives aux manifestations d'intérêt/demandes et des réunions de revue des demandes.
<b>Lié à l'Élaboration du Pacte Pays*</b>	
Pacte de partenariat	Définit les priorités de transformation du système partagées par le pays et le GPE, expose la théorie du changement, évalue la situation financière et sectorielle actuelle, identifie les plans d'action et de suivi/évaluation.
Résumé des analyses par pays	Rapports de synthèse contenant des informations sur le contexte du pays, le tableau de bord des indicateurs du pays, l'alignement sur les priorités du GPE, les plans de suivi, les dépenses nationales du secteur de l'éducation et l'examen des domaines prioritaires du GPE 2025.
Analyse des facteurs favorables	Soumis au secrétariat du GPE ; détaille l'état des "facteurs favorables" au développement de l'éducation : (1) Données & Faits Probants, (2) Planification, politique et suivi du secteur tenant compte du genre, (3) Coordination du secteur, (4) Volume, équité et efficacité des dépenses publiques nationales en matière d'éducation.
Rapports GCTI	Examen/analyse des facteurs d'habilitation produits par le GCTI (Groupe consultatif technique indépendant auprès du Conseil d'administration du GPE).
Procès-verbal de la réunion du GLE	Notes des réunions du GLE relatives au processus d'élaboration des politiques et des contrats nationaux

\* Disponible uniquement pour les pays du GPE 2025 qui ont conclu un contrat (le contrat a été introduit dans le cadre du modèle opérationnel du GPE 2025).

## Annexe C : Table des matières du rapport d'évaluation

Pour résumer les résultats de l'évaluation, nous élaborerons un rapport final qui comprendra ces sections :

Résumé exécutif

**1. Introduction**

- Contexte du Fonds à Effet Multiplicateur du GPE
- Objectifs du rapport, publics visés

**2. Brève revue de la littérature**

**3. Questions de recherche, conception de la recherche et approche de la collecte des données**

*L'évaluabilité et la force et la disponibilité des preuves seront discutées*

**4. Réponses aux questions de recherche, par question**

*Cette section comprendra des tableaux pour mettre en lumière les expériences spécifiques des pays (comme le financement GEA au Salvador) ainsi que des comparaisons entre les pays, et des vignettes tout au long de la section avec des exemples de pays pour illustrer les conclusions.*

*L'équité et l'inclusion des genres seront incluses tout au long du processus.*

**5. Limites de l'évaluation**

**6. Conclusions et recommandations**

Références

Annexes : Liste des documents examinés, protocoles d'entretien, études de cas de deux pays.

**Cette page a été laissée vierge pour la copie recto-verso.**

---

**Mathematica Inc.**

Princeton, NJ - Ann Arbor, MI - Cambridge, MA

Chicago, IL - Oakland, CA - Seattle, WA

Tucson, AZ - Woodlawn, MD - Washington, DC

**EDI Global, a Mathematica Company**

Présente en Tanzanie, en Ouganda, au Kenya, au Mozambique et au Royaume-Uni.

Mathematica, Progress Together et le logo "spotlight M" sont des marques déposées de Mathematica Inc.



mathematica.org [website](#)